

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

| | |
|--------------|--|
| Suchabfrage | 17.04.2024 |
| Thema | Keine Einschränkung |
| Schlagworte | Zwischenstaatliche Beziehungen, Direkte Steuern |
| Akteure | Deutschland |
| Prozesstypen | Internationale Beziehungen |
| Datum | 01.01.1990 - 01.01.2020 |

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ammann, Amando
Barras, François
Benteli, Marianne
Berclaz, Philippe
Bernath, Magdalena
Bieri, Niklaus
Bovey, Audrey
Burgos, Elie
Clivaz, Romain
Dupraz, Laure
Eperon, Lionel
Freymond, Nicolas
Füzesséry, Alexandre
Huguenet, François
Hulliger, Caroline
Käppeli, Anita
Mach, André
Pasquier, Emilia
Schnyder, Sébastien
Schär, Suzanne
Unbekannt, Autor

Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Barras, François; Benteli, Marianne; Berclaz, Philippe; Bernath, Magdalena; Bieri, Niklaus; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Clivaz, Romain; Dupraz, Laure; Eperon, Lionel; Freymond, Nicolas; Füzesséry, Alexandre; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien; Schär, Suzanne; Unbekannt, Autor 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Zwischenstaatliche Beziehungen, Direkte Steuern, Internationale Beziehungen, Deutschland, 1991 – 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 17.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

| | |
|-------------------------------------|----|
| Allgemeine Chronik | 1 |
| Aussenpolitik | 1 |
| Beziehungen zur EU | 1 |
| Zwischenstaatliche Beziehungen | 2 |
| Entwicklungspolitik | 19 |
| Infrastruktur und Lebensraum | 19 |
| Verkehr und Kommunikation | 19 |
| Eisenbahn | 19 |
| Schifffahrt | 20 |
| Luftfahrt | 20 |
| Sozialpolitik | 26 |
| Gesundheit, Sozialhilfe, Sport | 26 |
| Suchtmittel | 26 |

Abkürzungsverzeichnis

| | |
|----------------|--|
| EJPD | Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement |
| EFD | Eidgenössisches Finanzdepartement |
| UVEK | Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation |
| VBS | Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport |
| UNO | Organisation der Vereinten Nationen |
| DBA | Doppelbesteuerungsabkommen |
| EFTA | Europäische Freihandelsassoziation |
| WTO | Welthandelsorganisation |
| APK-SR | Aussenpolitische Kommission des Ständerates |
| OSZE | Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa |
| OECD | Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung |
| UREK-SR | Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Ständerates |
| KVF-SR | Kommission für Verkehr und Fernmeldewesen des Ständerates |
| SNB | Schweizerische Nationalbank |
| IWF | Internationaler Währungsfonds |
| EU | Europäische Union |
| EDI | Eidgenössisches Departement des Inneren |
| EVD | Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung |
| IAEO | Internationale Atomenergie-Organisation |
| EWR | Europäischer Wirtschaftsraum |
| DEZA | Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit |
| BAZL | Bundesamt für Zivilluftfahrt |
| NEAT | Neue Eisenbahn-Alpentransversale |
| LSVA | Leistungsabhängige Schwerverkehrsabgabe |
| EDA | Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten |
| WBF | Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung |
| WEF | World Economic Forum |
| NATO | North Atlantic Treaty Organization |
| G20 | Gruppe der zwanzig wichtigsten Industrie- und Schwellenländer |
| UNHCR | Hoher Flüchtlingskommissar der Vereinten Nationen |
| EG | Europäische Gemeinschaft |
| EVD | Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement |

| | |
|-----------------|--|
| DFJP | Département fédéral de justice et police |
| DFE | Département fédéral des finances |
| DETEC | Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication |
| DDPS | Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports |
| ONU | Organisation des Nations unies |
| CDI | Convention de double imposition |
| AELE | Association européenne de libre-échange |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| CPE-CE | Commission de politique extérieure du Conseil des Etats |
| OSCE | Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| CEATE-CE | Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats |
| CTT-CE | Commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats |
| BNS | Banque nationale suisse |
| FMI | Fonds monétaire International |
| UE | Union européenne |
| DFI | Département fédéral de l'intérieur |
| DFE | Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche |
| AIEA | Agence internationale de l'énergie atomique |
| EEE | l'Espace économique européen |

| | |
|-------------|---|
| DDC | Direction du développement et de la coopération |
| OFAC | Office fédéral de l'aviation civile |
| NLFA | Nouvelle ligne ferroviaire à traverser les Alpes |
| RPLP | Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations |
| DFAE | Département fédéral des affaires étrangères |
| DEFR | Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche |
| WEF | World Economic Forum |
| OTAN | L'Organisation du traité de l'Atlantique nord |
| G20 | Groupe des vingt |
| HCR | Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés |
| CE | Communauté européenne |
| DFE | Département fédéral de l'économie publique |

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Beziehungen zur EU

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 18.08.1998
FRANÇOIS HUGUENET

L'UE a élevé la voix afin que la Suisse coopère davantage à la **lutte contre la contrebande de cigarettes**. Selon les Quinze, la Confédération sert de plaque tournante à un trafic qui prêterait ses intérêts dans la lutte contre la fraude au budget européen. Un accord a été signé en début d'année entre Berne et Bruxelles afin d'améliorer la coopération entre les administrations douanières, mais les effets tardent trop à se faire sentir selon la Commission européenne. Par ailleurs, la Suisse, l'Autriche, l'Italie, l'Allemagne et la France se sont rencontrés dans le Vorarlberg autrichien pour tenter de rapprocher leur politique de sécurité. Lors de cette réunion ministérielle à laquelle a participé le conseiller fédéral Arnold Koller, il a également été question des problèmes liés à l'asile, au Kosovo et de la place de la Confédération au sein de l'espace Schengen. A cet égard, il a été convenu unilatéralement de créer un groupe chargé d'élaborer une solution pour que la Suisse adhère à Schengen sans faire partie de l'UE, comme c'est le cas pour l'Islande et la Norvège. Avec l'entrée en vigueur de l'espace Schengen en début d'année, la Suisse s'est trouvée encore davantage isolée en Europe.¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 14.12.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Après quatre années, **les négociations sectorielles avec l'UE ont trouvé leur conclusion au niveau politique** au mois de décembre à Vienne. La volonté de l'Angleterre, puis surtout de l'Autriche, d'aboutir à un compromis avant la fin de leur période de présidence de l'Union a constitué un élément important de cet aboutissement. En début d'année, le domaine des transports a été le principal **objet de litige**, rapport au coût estimé trop élevé par l'UE de la taxe poids lourds. Les ministres des Affaires étrangères des Quinze ont également exigé plus de souplesse de la part de la Suisse dans les dossiers de la libre circulation des personnes (statut des saisonniers), de l'agriculture (plus grande ouverture aux produits de l'UE) et des allocations chômage. Un coup de frein important a été enregistré au mois de mars avec le **veto de l'Allemagne** sur le compromis des transports. Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger et le commissaire européen Neil Kinnock s'étaient pourtant mis d'accord à Kloten (ZH) à la fin du mois de janvier. Mais l'Allemagne a complètement contesté les bases du calcul du montant de la taxe poids lourds. Suite à ce blocage, les ministres des affaires étrangères de l'UE n'ont pas traité à la fin d'avril le point des bilatérales avec la Suisse, comme il était initialement prévu. Malgré ceci, les négociateurs suisses et européens sont parvenus en juin à un accord sur la libre circulation des personnes et sur l'agriculture. Concernant le premier point, la Suisse a surtout accepté de revoir sa position sur l'attribution des prestations de l'assurance chômage pour les travailleurs étrangers de courte durée. Ce faisant, elle a vaincu les principales réticences de l'Espagne et du Portugal. Sur le second point, elle a accepté la libéralisation du marché du fromage.

Deux semaines plus tard, les principales divergences ont été éliminées et ont ouvert la voie à une **première conclusion générale**. Celle-ci restait toutefois conditionnée à l'acceptation du compromis de Kloten par les Quinze et à la résolution de problèmes institutionnels ou techniques comme celui de l'appellation «Champagne» (revendiquée par la France et les vigneronns d'un petit village vaudois) ou de la viande séchée des Grisons (conflit sur la question des règles d'origine). Dans cette optique, l'acceptation par le peuple de la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP) et du financement des transversales alpines (NLFA) ont fourni des arguments de poids à cette conclusion politique. De plus, l'arrivée au pouvoir de la gauche en Allemagne a fait tomber le veto qui bloquait le dossier des transports, lui apportant même un soutien conséquent. La Suisse a toutefois dû faire encore quelques concessions pour que soit définitivement clos le chapitre des transports.

Après la conclusion de ce point qui était de loin le plus sensible, une véritable course contre la montre s'est engagée afin de conclure les bilatérales avant la fin de l'année. L'Autriche, présidente de l'UE pour le deuxième semestre 1998, s'est montrée particulièrement déterminée à ce sujet. Une opposition tactique de la France sur le transport aérien a toutefois failli renvoyer la conclusion à 1999. Multipliant les réunions ministérielles et diplomatiques, les partenaires ont toutefois réussi à s'entendre à l'occasion du sommet européen de Vienne. La Suisse a encore concédé certains points

marginaux dans la libre circulation des personnes. Par exemple, les ressortissants de l'UE déjà occupés en territoire helvétique ne seront pas concernés par les diverses restrictions et le calcul des contingents. La période transitoire de deux ans assurant une priorité aux travailleurs domiciliés dans le pays a toutefois pu être maintenue. Berne a par contre lâché du lest dans l'agriculture. L'ouverture aux produits communautaires (notamment fraises, tomates, vins doux) a été augmentée d'une valeur commerciale de quelques 100 millions de francs. L'interdiction pour les vigneron·ne·s de **Champagne** (VD) d'utiliser ce nom a également été entérinée. Concernant la viande séchée des Grisons fabriquée avec de la viande argentine, les concessions ont été liées à la **levée de l'embargo** de certains pays de l'UE (suite à la maladie de la vache folle) sur l'importation de viande bovine suisse. En contrepartie, la Suisse a entre autres pu obtenir les 5e et 7e libertés dans le transport aérien. Malgré un dernier baroud d'honneur du Portugal, les négociations ont été définitivement conclues au niveau politique au soir du 11 décembre. Il faut rappeler que la clause «guillotine», exigée par l'UE, suppose que les sept dossiers constituent un paquet et ne pourront être traités séparément. Le Conseil fédéral a d'ailleurs communiqué qu'ils seront présentés comme tels dans l'arrêté fédéral y relatif. Des mesures d'accompagnement, concernant notamment le dumping salarial, feront partie d'un paquet distinct. Au lendemain de l'accord, les Démocrates suisses et la Lega ont annoncé le **lancement d'un référendum** contre les bilatérales.²

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 28.08.1991
ANDRÉ MACH

Le ministre de la défense, K. Villiger s'est rendu à Bonn pour discuter avec son homologue allemand Gerhard Stoltenberg sur la situation politique dans les pays d'Europe de l'Est et sur le futur rôle de l'armée suisse dans une Europe en pleine restructuration. Il a aussi effectué une visite de deux jours en Hongrie; quelques semaines plus tard, c'est A. Koller qui a rendu visite aux autorités hongroises pour exposer différents mécanismes de la justice et de la police en Suisse.³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 26.10.1991
ANDRÉ MACH

Il a aussi été principalement question du processus d'intégration européenne lors des **visites du ministre des affaires étrangères allemand Hans-Dietrich Genscher et du président italien Francesco Cossiga.**⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.12.1991
ANDRÉ MACH

L'année 1991 a été marquée par de nombreux **entretiens bilatéraux** entre le gouvernement suisse et celui de différents **pays européens** sur la question du **traité de l'EEE** et de l'accord sur le **transit alpin**. Ce type d'échanges a permis aux autorités helvétiques de mieux faire comprendre la position de la Suisse sur de tels sujets. Ainsi, le chef du DFEP et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures ont eu des contacts avec tous les inter-locuteurs des pays de l'AELE, des représentants des pays qui s'apprêtaient à assumer la présidence de la CE (Pays-Bas et Portugal) et avec des membres du gouvernement des principaux pays de la CE.⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 26.02.1992
ANDRÉ MACH

Lors de sa visite en Suisse, **le ministre allemand de l'intérieur, Rudolf Seiters, s'est entretenu avec le chef du DFJP** sur la question de l'**asile** et a proposé la conclusion d'un nouvel accord entre les deux pays sur la reprise des étrangers illégaux.⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 26.06.1993
AUTOR UNBEKANNT

Flavio Cotti s'est rendu à **Bonn** où il s'est entretenu avec le **Chancelier Helmut Kohl** et son homologue Klaus Kinkel sur les questions de la situation en ex-Yougoslavie et sur le processus d'intégration européenne.⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 28.08.1993
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Lors d'une rencontre trilatérale avec ses homologues **allemand** et **autrichien**, le **chef du DFEP** a abordé le sujet des négociations bilatérales entre la Suisse et l'UE ainsi que le processus d'intégration européenne de façon plus générale.⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 19.10.1993
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Dans le cadre du festival du film de Locarno, **Helmut Kohl** s'est entretenu à titre informel avec les conseillers fédéraux Flavio Cotti, Adolf Ogi et Ruth Dreifuss. Au mois d'octobre, le Chancelier allemand est venu à Berne pour une visite officielle; au cours de ses entretiens avec plusieurs conseillers fédéraux, il les a assurés du soutien de l'Allemagne lors des négociations bilatérales avec l'UE. En début d'année, à l'occasion d'une visite de travail, le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, s'était entretenu avec le chef du DFAE sur l'avenir des relations entre la Suisse et l'UE.⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 15.02.1994
LIONEL EPERON

Lors de sa visite officielle en Suisse, le **ministre allemand de la défense, Volker Rühle**, a rencontré le conseiller fédéral Kaspar Villiger. A cette occasion, les deux hommes ont entre autres débattu de l'OTAN et des Casques bleus.¹⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 09.11.1994
LIONEL EPERON

Invité à Zurich par le PDC suisse, le Chancelier allemand **Helmut Kohl** s'est entretenu principalement de politique européenne avec les conseillers fédéraux Arnold Koller et Flavio Cotti ainsi qu'avec le président du PDC, Anton Cottier. L'Europe et les négociations bilatérales ont également été au centre de la brève rencontre entre le Chancelier allemand et les conseillers fédéraux Jean-Pascal Delamuraz et Adolf Ogi.¹¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Au début de l'année, Pascal Couchepin a entrepris un voyage de cinq jours en **Corée du Sud** accompagné par une importante délégation d'industriels et de financiers. Lors de cette visite, le ministre de l'économie a signé un mémorandum d'entente sur la coopération économique. De retour en Suisse, il a déclaré avoir été surpris par la formidable puissance industrielle de ce pays mais s'interroger sur la concrétisation de la libéralisation économique accomplie au plan législatif. Flavio Cotti s'est rendu en Roumanie pour une visite officielle d'un jour et a assuré les autorités de Bucarest du soutien de la Suisse à la candidature roumaine pour la présidence de l'OSCE en 2001. Le ministre des transports Moritz Leuenberger a rencontré ses homologues européens à Varsovie. Au cours d'une visite de travail de deux jours, Arnold Koller et le ministre hongrois de l'intérieur Sandor Pinter ont signé à Budapest un accord de lutte contre la criminalité. Pour sa part, Ruth Metzler s'est rendu pour des visites de politesse successivement au Liechtenstein, en Autriche, en France, en Italie, puis en Allemagne. A l'occasion de ce dernier voyage, elle a signé avec le ministre de l'Intérieur Otto Schily, une déclaration visant à renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée. Pascal Couchepin a effectué une visite de six jours au **B Brésil** accompagné d'une délégation mixte. Il y a rencontré le président Fernando Henrique Cardoso et s'est exprimé en faveur de davantage d'échanges avec le Mercosur, notamment à travers l'AELE. Directement après, le ministre de l'économie helvétique a entamé une visite de trois jours aux USA où il s'est entretenu de coopération économique avec plusieurs personnes de l'administration Clinton. La présidente de la Confédération, Ruth Dreifuss, s'est déplacée en automne à Helsinki où elle a rencontré le président finlandais Martti Ahtisaari.¹²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 17.11.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Ruth Dreifuss a accompli une visite officielle de trois jours en **Tchéquie**. Il s'agissait du premier déplacement d'un président de la Confédération sur le territoire de la jeune République. La ministre de la culture, de la santé et des affaires sociales s'est entretenue avec le président Vaclav Havel et avec plusieurs de ses ministres tchèques. A l'occasion d'un festival de théâtre en langue allemande, elle a aussi pu rencontrer les présidents allemand, Johannes Rau et autrichien, Thomas Klestil.¹³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 31.12.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Pour sa première visite officielle à l'étranger, le **nouveau Conseiller fédéral et ministre des affaires étrangères Joseph Deiss** s'est rendu lui à Vienne où il a rencontré son homologue autrichien Wolfgang Schüssel et le président Thomas Klestil. Lors des discussions, il fut notamment question du conflit dans les Balkans. Toujours au mois de mai, après avoir participé à un sommet ministériel sur la « sécurité humanitaire » en Norvège, Joseph Deiss s'est ensuite rendu en Allemagne où il s'est présenté à Joschka Fischer et en France, où il a été reçu par le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine. Ce dernier a salué le rôle joué par la Suisse au Kosovo. En juin, le chef du DFAE a effectué une visite d'une journée à Prague pour s'entretenir du conflit au Kosovo et des relations bilatérales entre les deux pays. Au mois de juillet, Joseph Deiss a été accueilli à Rome par son homologue italien Lamberto Dini. Les deux ministres ont

abordé les sujets de l'évasion fiscale, des transports et de la réadmission des clandestins par l'Italie. Puis en octobre, Joseph Deiss s'est entretenu à Alger avec le président Bouteflika des relations bilatérales des deux pays. A son retour, il s'est envolé pour une tournée de huit jours en Afrique qui l'a mené successivement en Tanzanie, en Afrique du Sud et au Mozambique. Le chef du DFAE a également rendu visite à Londres au ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne pour discuter des affaires courantes. En décembre, il a effectué un voyage de deux jours en Russie où il s'est entretenu avec le ministre des affaires étrangères Igor Ivanov du conflit en Tchétchénie. A la suite de cette visite, Joseph Deiss a annoncé que la Suisse mettrait à disposition encore un million de francs pour les opérations du CICR et du HCR au Nord-Caucase, mais qu'elle refusait d'étendre l'expérience de Focus à ce conflit, comme les autorités russes l'avaient suggéré.¹⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 17.05.2000
AMANDO AMMANN

Der deutsche **Bundespräsident Johannes Rau** folgte im Mai 2000 der Einladung des Bundesrats und reiste für einen dreitägigen Staatsbesuch in die Schweiz. Gegenstand der offiziellen Gespräche zwischen den Delegationen in Bern waren die bilateralen Beziehungen sowie der Dialog der Kulturen und Europa. Weitere Stationen während des Besuchs waren das Schloss Porrentruy und Lugano.¹⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 12.05.2001
FRANÇOIS BARRAS

A quelques jours de l'inauguration en grande pompe de la **nouvelle ambassade suisse à Berlin**, une anecdote «people» s'est muée en controverse politique sérieuse: Shawne Borer-Fielding, épouse de l'ambassadeur helvétique en Allemagne, Thomas Borer, et accessoirement ex-Miss Beauté texane, est apparue en tenue très sexy de cow-girl dans un magazine allemand pour jeunes. L'affaire, d'abord uniquement médiatique, a pris une tournure politique lorsque le DFAE, échaudé par les poses peu protocolaires de la Miss, a demandé à Thomas Borer et au magazine en question des explications sur ces clichés jugés «à la limite du mauvais goût». Immédiatement, la femme du diplomate s'est officiellement excusée auprès de Joseph Deiss, qui avait annoncé prendre l'affaire «très au sérieux» et envisager d'éventuelles sanctions. Les excuses acceptées, la nouvelle ambassade suisse, qui se dresse entre le Reichstag et la Chancellerie, a été officiellement inaugurée par Moritz Leuenberger.¹⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 09.12.2002
ROMAIN CLIVAZ

Deux **Conventions de double imposition** avec la République fédérale d'Allemagne (02.037) et la Lettonie (02.042) ont été acceptées par les deux Chambres. Celles avec la République d'Ouzbékistan (02.062), la République d'Estonie (02.064) et la République de Lituanie (02.066) n'ont été examinées que par la chambre haute.¹⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2003
ROMAIN CLIVAZ

Durant son **année présidentielle, Pascal Couchepin a multiplié les voyages à l'étranger**. Il s'est tout d'abord rendu en Grèce, pays assumant la présidence de l'Union européenne au premier semestre de l'année sous revue. La conclusion du deuxième cycle de négociations bilatérales a été au centre des entretiens avec les dirigeants grecs. Lors de sa visite à Rome (juillet) le radical valaisan a non seulement été reçu en audience privée par le pape Jean-Paul II, il s'est également entretenu avec le chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi. L'état d'avancement des négociations bilatérales a été au centre des discussions avec le chef de l'Etat assurant la présidence de l'UE au deuxième semestre 2003. Le président de la Confédération s'est également rendu à deux reprises à Paris en début d'année (février et mars). A l'occasion de sa première visite, il a rencontré le ministre de l'Education, et a exprimé la volonté de la Suisse d'être mieux intégrée au système européen de recherche et de formation. Ce premier séjour (février) s'est inscrit dans le cadre des célébrations du bicentenaire de l'Acte de médiation. Lors de ses entretiens avec le premier ministre Jean-Pierre Raffarin, ils ont notamment évoqué l'organisation du sommet du G8 à Evian, à proximité de la frontière suisse. C'est lors d'une deuxième visite que le Président de la Confédération s'est entretenu avec celui de la République française, principalement concernant la situation en Irak et le sommet du G8. Avant son premier voyage à Paris, Pascal Couchepin s'est rendu à Madrid (février). Il a été reçu par le roi Juan Carlos, et son épouse la reine Sofia. Il s'est ensuite entretenu avec le chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar. Au début du mois d'avril, c'est à Berlin que Pascal Couchepin a rencontré le chancelier allemand Gerhard Schröder et le président de la République Johannes Rau. A la mi-avril, il s'est rendu à Athènes pour assister à la Conférence européenne et y représenter la Suisse. Cette conférence réunit les Chefs

d'Etats et de Gouvernement de quarante pays européens. Au lendemain de la cérémonie marquant l'entrée de dix nouveaux membres dans l'UE, la discussion a porté sur les conséquences de cet élargissement sur les autres pays d'Europe. Après avoir remis une centaine d'horloges aux autorités de Saint-Petersbourg, comme cadeau officiel pour le tricentenaire de la ville, le Président de la Confédération a rencontré le président russe Vladimir Poutine. Cette rencontre, qui s'est tenue en juillet, leur a permis d'aborder la question de l'accident aérien d'Überlingen. Lors de son voyage au Portugal (début septembre) Pascal Couchepin a rencontré le président portugais Jorge Sampaio et le premier ministre José Manuel Durao Barroso. Il s'est également rendu en Irlande (octobre), pays assurant la présidence de l'UE durant le premier semestre 2004. Lors de son séjour en Bulgarie (fin octobre), il a signé un accord prévoyant la suppression de l'obligation réciproque de détention d'un visa. C'est en fin d'année présidentielle que le président s'est rendu à deux reprises en Asie (novembre). Lors de son séjour en Inde, outre les habituels échanges avec les autorités politiques, la coopération scientifique et technologique ont été au centre des discussions. Des accords ont été signés dans ces domaines. Accompagné d'une délégation économique, Pascal Couchepin a choisi la Chine comme dernière destination de son année présidentielle. Outre l'accès au très prometteur marché chinois, le conseiller fédéral souhaitait la réinscription de la Suisse sur la liste chinoise des destinations touristiques officielles. Cette décision, attendue depuis 1999, a été annoncée à l'occasion de la rencontre avec le président chinois Hu Jintao. Elle devait être formalisée au début de l'année 2004. Un tel accord devrait faciliter l'obtention de documents de voyage pour les touristes chinois. Une déclaration d'intention dans le domaine scientifique, concernant principalement la collaboration entre Hautes Ecoles, a également été signée. En tant que ministre de la culture, Pascal Couchepin a également représenté la Suisse lors de l'ouverture de la Biennale de Venise.¹⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2003
ROMAIN CLIVAZ

La nouvelle ministre des affaires étrangères **Micheline Calmy-Rey** a effectué son premier voyage officiel en Finlande (fin janvier). Outre les nombreuses visites de travail, elle s'est également rendue en Extrême-Orient dans le courant du mois de mai. Elle a visité les deux Corées (République démocratique populaire de Corée – nord ; République de Corée – sud), puis la Chine. Elle est tout d'abord arrivée à Pyongyang, en **Corée du nord**. Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Suisse et le régime communiste, en 1974, aucun conseiller fédéral ne s'était rendu sur place. Elle n'a pas rencontré le dictateur Kim Jong-il lors de son séjour. La ministre des affaires étrangères a visité plusieurs projets soutenus par la DDC. Elle a ensuite franchi à pied la ligne de démarcation qui sépare les deux Corées depuis 1953. Jamais un ministre en exercice n'avait obtenu l'autorisation de la Corée du nord pour le faire. Après s'être entretenue avec la délégation de cinq officiers suisses membres de la Commission des nations neutres pour la surveillance de l'armistice en Corée, elle s'est rendue à Séoul. Elle s'est efforcée d'y promouvoir le dialogue entre les deux pays. Elle a également transmis un message du gouvernement du nord à l'attention de celui du sud relativement à la création d'une Confédération entre les deux entités. La tournée en Asie s'est achevée par une brève visite à Pékin. La ministre des affaires étrangères s'est rendue en Autriche, en Bosnie-Herzégovine, en Serbie et Monténégro et en Italie au début du mois de septembre. Si c'est l'évolution des négociations bilatérales qui a été principalement évoquée à Vienne, un accord sur la protection des investissements a été signé à Sarajevo. Le glissement de l'aide humanitaire vers une véritable coopération économique s'est ainsi trouvé renforcé. Après une escale à Belgrade, elle s'est rendue à Rome. Lors de son voyage de la mi-octobre à Berlin, Micheline Calmy-Rey a principalement abordé les questions des négociations bilatérales avec le ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fischer. La question du survol du sud de l'Allemagne par des avions à destination de Zurich a, par contre, été soigneusement évitée.¹⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 20.09.2003
ROMAIN CLIVAZ

La visite officielle de **Gerhard Schröder** en septembre, sur invitation du président de la Confédération Pascal Couchepin, était la première d'un chancelier allemand depuis dix ans. Mis à part le lancinant conflit concernant les vols d'approche de l'aéroport de Zurich, abordé brièvement mais relevant principalement des ministres des transports, l'achèvement du deuxième cycle de négociations bilatérales avec l'UE a été abordé. Le chancelier a souligné qu'une conclusion rapide des discussions était dans l'intérêt de toutes les parties.²⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 14.10.2003
ROMAIN CLIVAZ

Les avocats des familles des victimes de la collision aérienne ont exigé, à la fin du mois d'avril, que des dédommagements soient versés à leurs clients. La solution d'un fonds a été proposée. Les avocats ont estimé que les autorités suisses et allemandes, les sociétés suisses et allemandes de contrôle aérien, de même que les deux compagnies aériennes étaient impliquées dans l'accident. L'Allemagne et la Suisse ont annoncé, à la fin du mois de juin, la signature d'un accord favorable à une solution extrajudiciaire. Les deux pays ont accepté de participer au financement d'un fonds, dont la société Skyguide, par l'intermédiaire de ses assurances, serait la principale contributrice. Lors de sa visite à Berne (octobre), le ministre russe des affaires étrangères Igor Ivanov a rappelé que son pays souhaitait une solution rapide, et hors litige, de la question de l'indemnisation des familles des victimes. Le président russe Vladimir Poutine avait tenu des propos similaires à Pascal Couchepin lors de la visite de ce dernier en Russie. Les premiers versements d'indemnisations ont été effectués à la fin du mois de novembre. Elles concernaient les familles des douze membres de l'équipage morts lors de l'accident.²¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2004
ELIE BURGOS

Le conseiller fédéral **Christoph Blocher** a effectué plusieurs visites à l'étranger au cours de l'année sous revue. Parmi celles-ci, une à Vienne auprès de son homologue autrichien pour son premier voyage à l'étranger en tant que conseiller fédéral. Le chef du DFJP s'est ensuite rendu en Allemagne au mois de juin. Il a rencontré à Berlin ses deux homologues allemands. Les discussions ont notamment porté sur la coopération policière entre les deux pays, ainsi que sur la lutte contre le terrorisme. En fin d'année, Christoph Blocher s'est rendu à Rome pour y rencontrer son homologue italien.²²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2004
ELIE BURGOS

Le principal voyage à l'étranger du ministre de la défense **Samuel Schmid** a été effectué à Paris auprès de son homologue Michèle Alliot-Marie. La lutte contre le terrorisme et la collaboration entre les services de renseignement ont occupé une partie des échanges. Quant au conseiller fédéral **Hans-Rudolf Merz**, chef du Département fédéral des finances, il a notamment rencontré son homologue allemand à Berlin au mois d'avril.²³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 22.11.2004
ELIE BURGOS

Joseph Deiss a reçu ses **homologues autrichien et allemand** à Saint-Gall à la mi-novembre. Les trois pays ont ainsi renouvelé la tradition du « sommet trilatéral ». ²⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2005
ELIE BURGOS

Président de la Confédération durant l'année sous revue, **Samuel Schmid** a effectué de nombreuses visites à l'étranger. Il s'est tout d'abord rendu en Allemagne, à la 41^{ème} Conférence de Munich pour la politique de sécurité. Il s'est notamment entretenu avec les secrétaires généraux de l'ONU, Kofi Annan, et de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer. En mars, le chef du DDPS s'est rendu à Jérusalem pour l'inauguration du nouveau musée Yad Vashem. En marge des cérémonies, il a profité de rencontrer le président Moshe Katsav et le premier ministre Ariel Sharon. Les discussions ont porté sur les relations bilatérales entre Israël et la Suisse, ainsi que sur des questions d'armement. Samuel Schmid a effectué un peu plus tard une visite d'une semaine au Japon. Il y a représenté la Suisse à l'Exposition universelle à Aichi et a visité le pavillon suisse « La Montagne ». Il a également été reçu par le ministre de la défense à Tokyo, ainsi que par le couple impérial japonais, honneur rare pour un dignitaire étranger. Au mois de mai, le conseiller fédéral a participé au troisième sommet du Conseil de l'Europe, à Varsovie en Pologne. En juin, Samuel Schmid s'est rendu à Londres pour une visite de travail auprès du premier ministre Tony Blair. Il a également été reçu par la reine Elisabeth II à Buckingham Palace. Dans le cadre des questions relatives à l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'UE, le Président de la Confédération a effectué une visite en Lettonie, où il a rencontré le premier ministre letton Aigars Kalvitis, ainsi que la Présidente Vaira Vike-Freiberga. Suite à une rencontre informelle avec le Président de la République fédérale d'Autriche, Heinz Fischer, à Bregenz au mois de juillet, Samuel Schmid a rencontré ce dernier à Vienne au mois d'octobre, en marge de la conférence entre la Suisse et ses trois voisins germanophones. La question du projet de stockage de déchets hautement radioactifs en couches profondes, près de Zurich, a notamment été abordée. En fin d'année, le Président de la Confédération a été reçu à Paris par le Président de la République française Jacques Chirac. Ils se sont entretenus au sujet de l'avenir de l'Europe suite aux « non » français et néerlandais à la Constitution européenne, des réformes de l'ONU, et de la situation au Proche-Orient et dans les Balkans. Il s'est encore rendu au

Mali en fin d'année, où il a rencontré son homologue et annoncé que l'aide suisse à Bamako resterait identique pour les prochaines années, malgré les coupes dans les finances fédérales.²⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2005
ELIE BURGOS

Au mois d'octobre, le conseiller fédéral **Moritz Leuenberger**, le chef du DETEC, a rencontré ses homologues allemand, autrichien et liechtensteinois à Vaduz, afin de s'entretenir sur des questions environnementales. Le conseiller fédéral s'est également rendu au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) à Tunis en novembre. Son discours, critique envers la situation des droits de l'homme en Tunisie, a été censuré, à l'instar de celui de Samuel Schmid.²⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2006
ELIE BURGOS

Président de la Confédération durant l'année sous revue, **Moritz Leuenberger** s'est rendu à de nombreuses reprises à l'étranger. Il s'est tout d'abord rendu en Autriche au mois de février, où il a rencontré le chancelier Wolfgang Schüssel et le président Heinz Fischer, au cours d'une visite d'Etat à Vienne. Les entretiens ont porté en grande partie sur les relations Suisse-UE. La Finlande ayant pris la présidence de l'UE en milieu d'année, il a rencontré, au mois de juillet à Helsinki, la présidente finlandaise Tarja Halonen, afin de tenter d'établir un rapport privilégié entre les deux pays. Début septembre, Moritz Leuenberger a effectué une visite auprès du président français Jacques Chirac, lors de laquelle les deux hommes ont eu l'occasion de faire le point sur les relations entre la Suisse et la France, mais également d'évoquer la situation au Liban et la question de l'acheminement de l'électricité entre les deux pays. Dans le cadre de l'adhésion de la Roumanie à l'UE, le président de la Confédération a effectué une visite à Bucarest, où il a rencontré son homologue roumain Traian Basescu. Renouant le dialogue entre la Suisse et l'Allemagne au sujet de l'épineuse question du régime de vol à l'aéroport de Zurich-Kloten, le chef du DETEC a rencontré son homologue allemand Wolfgang Tiefensee à Berlin, afin de poursuivre les négociations. Dans le cadre d'une visite de quatre jours en Afrique à la mi-novembre, le président de la Confédération s'est tout d'abord rendu à Nairobi, où il a rencontré le président kényan Mwai Kibaki, avec qui il a signé un accord de promotion et de protection réciproques des investissements. Moritz Leuenberger s'est ensuite envolé pour l'Éthiopie. Il a notamment rencontré des représentants du gouvernement éthiopien et de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba. La question du rôle de cette dernière organisation dans la gestion des conflits en Afrique et son action pour la bonne gouvernance a notamment été abordée. Le président de la Confédération a également rencontré son homologue éthiopien, Girma Wolde-Giorgis Lucha.²⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2006
ELIE BURGOS

Pour son premier voyage de l'année, la conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** s'est rendue à Vienne, où elle a rencontré son homologue Ursula Plassnik. Les questions liées à l'intégration européenne et à la situation au Kosovo ont été au cœur des discussions. La cheffe du DFAE s'est également entretenue avec Mohamed El-Baradei, le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Elle a ensuite effectué une courte visite en Allemagne, où elle s'est entretenue avec son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier, au sujet du dossier de l'aéroport de Zurich-Kloten. Fin février, la conseillère fédérale a rencontré son homologue polonais Stefan Meller à Varsovie, afin de s'entretenir des projets financés par l'aide suisse à la cohésion européenne dans le pays. Après un voyage en Azerbaïdjan, à l'occasion duquel la cheffe du DFAE a signé un accord-cadre de protection des investissements, ainsi qu'une déclaration commune en matière migratoire, celle-ci s'est rendue à Londres, où elle a rencontré son homologue britannique Jack Straw. Les discussions ont porté principalement sur les relations Suisse-UE et sur le dossier du Conseil des droits de l'homme. Suite à l'« affaire des visas » qui a secoué l'ambassade de Suisse au Pakistan, Micheline Calmy-Rey s'est rendue à Islamabad, afin de se faire sa propre idée au sujet des méthodes de travail ayant cours dans cette ambassade. Début juin, elle a effectué une visite officielle de trois jours en Algérie. Elle y a notamment rencontré le ministre algérien des affaires étrangères, Mohamed Bedjaoui, avec qui elle a signé trois accords bilatéraux. Au mois de juin, la conseillère fédérale s'est tout d'abord rendue à Bucarest, où elle a rencontré son homologue roumain Mihai Ungureanu, puis en Arménie, pour une visite de deux jours. Elle a rencontré le premier ministre arménien Andrik Margarian et le président Robert Kotcharian. La question d'un accord de double imposition, ainsi que la question du conflit au Nagorny-Karabakh, ont figuré au menu des discussions. Dans le cadre des désaccords sur les nuisances sonores de l'aéroport de Zurich-Kloten, Micheline Calmy-Rey s'est à nouveau rendue en Allemagne au mois

de septembre, afin de s'entretenir de ce dossier avec le premier ministre du Bade-Wurtemberg, Günther Oettinger. La cheffe du DFAE s'est rendue en Chine au mois d'octobre. Elle n'est toutefois pas parvenue à obtenir la signature d'un mémoire d'entente traduisant la volonté d'intensifier les relations bilatérales entre les deux pays.²⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2006
ELIE BURGOS

Le ministre de l'intérieur **Pascal Couchepin** a effectué une visite dans les pays scandinaves au mois de juillet, afin d'étudier le système social et sanitaire scandinave. En octobre, le conseiller fédéral a rencontré le vice-chancelier allemand Franz Müntefering à Cologne. Les deux hommes ont notamment évoqué les réformes en matière de politique sociale et de santé. Pascal Couchepin et son homologue australien Mal Brough ont signé à Canberra, lors d'une visite officielle du conseiller fédéral en Australie au mois d'octobre, une convention de sécurité sociale qui simplifiera l'accès des ressortissants des deux pays aux prestations des assurances-vieillesse et invalidité. Il s'est ensuite envolé pour la Nouvelle-Zélande, où il a rencontré la cheffe du gouvernement, Helen Clark. Fin octobre, le conseiller fédéral s'est rendu à Rome, afin de signer, entre autres, un accord de coproduction cinématographique avec le ministre de la culture italien, Francesco Rutelli. Au mois de décembre, lors d'une visite à Lima, au Pérou, Pascal Couchepin a signé un accord de coopération pour le transfert de biens culturels entre la Suisse et le Pérou avec le ministre péruvien des affaires étrangères, Gonzalo Gutierrez Reinel.²⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2006
ELIE BURGOS

Au mois de février, le conseiller fédéral **Christoph Blocher** s'est rendu à Paris, où il a rencontré le ministre français de la justice Pascal Clément. Il s'est ensuite rendu à Washington auprès de l'Attorney General Alberto Gonzales, avec lequel il a signé un accord de coopération en matière de coopération policière. Sur invitation du ministre de l'intérieur du Liechtenstein, il s'est rendu à Vaduz, où il a rencontré ses homologues allemand et autrichien, également invités. Les discussions multipartites ont porté principalement sur la coopération en matière de sécurité entre les quatre pays voisins. Le conseiller fédéral s'est rendu, sur invitation du ministre turc de la justice Cemil Cicek, à un symposium organisé à l'occasion des 80 ans du Code civil turc (repris du Code civil suisse). Outre son homologue turc, Christoph Blocher a également rencontré le ministre turc de l'intérieur. En visite officielle à Moscou à la mi-octobre, le chef du DFJP a notamment rencontré le ministre russe de la justice, Wladimir Ustinow. Dans le cadre d'une visite en Slovaquie peu de temps après, Christoph Blocher a signé, à Bratislava, un accord de réadmission avec le ministre de l'intérieur slovaque Robert Kalinak. En fin d'année, le conseiller fédéral s'est rendu au Chili, où il a signé un accord semblable avec le ministre chilien de l'intérieur, Belisario Velasco.³⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2006
ELIE BURGOS

Suite à son élection au mois de juin, la conseillère fédérale **Doris Leuthard** a effectué une première visite à l'étranger au mois de septembre. Elle s'est rendue à Paris, où elle a rencontré le ministre française de l'agriculture et de la pêche, Christine Bussereau, ainsi que Christine Lagarde, la ministre déléguée au commerce extérieur. Les discussions ont porté en grande partie sur la question de la conclusion d'un accord de libre-échange agricole entre la Suisse et l'UE. Elle s'est ensuite rendue à Vaduz, au Liechtenstein, où elle a rencontré plusieurs ministres de la Principauté. Lors d'une visite à Berlin au mois d'octobre, la nouvelle cheffe du DFE a rencontré son homologue allemand Michael Glos. Les parties se sont notamment engagées en faveur de la poursuite du round de négociations de Doha sur la libéralisation du commerce mondial, dans le cadre de l'OMC. En décembre, la conseillère fédérale s'est tout d'abord rendue en Inde, où elle a rencontré son homologue indien Kamal Nath. Elle a ensuite rencontré Susan Schwab, la représentante de l'administration Bush aux affaires commerciales, lors d'une visite de deux jours à Washington.³¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2007
ELIE BURGOS

Le conseiller fédéral **Hans-Rudolf Merz** a rencontré le président du gouvernement liechtensteinois, Otmar Hasler, au mois de mars à Vaduz. Ils se sont notamment entretenus de questions fiscales et de la surveillance des marchés financiers. Il s'est ensuite rendu à Berlin, où il a rencontré le ministre allemand des finances Peer Steinbrück dans le cadre d'une visite de travail. Les questions de politique budgétaire et fiscale concernant la Suisse et l'Allemagne, ainsi que des questions financières internationales d'intérêt commun ont été au centre des discussions. Au mois de

décembre, il s'est rendu à Washington D.C. afin de représenter la Confédération à l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et du groupe de la Banque mondiale.³²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 25.01.2007
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a rencontré la **chancelière allemande Angela Merkel** lors du WEF de Davos.³³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2008
ELIE BURGOS

Le conseiller fédéral **Moritz Leuenberger** a prononcé une allocution au Sommet sur le développement durable de New Dehli début février. Il y a notamment rencontré le Prix Nobel de la Paix Rajendra K. Pachauri. Il s'est ensuite rendu à Washington pour participer à la conférence internationale sur les énergies renouvelables au mois de mars. Il a mené plusieurs entretiens bilatéraux sur la politique climatique. Le conseiller fédéral s'est rendu à Ljubljana (Slovénie) début avril, afin de prendre part à une rencontre informelle des ministres de l'environnement de l'UE. Après avoir ouvert les assises sur le climat du gouvernement autrichien, le conseiller fédéral a participé au 11ème Forum international de l'énergie, réunissant les ministres de l'énergie du monde entier à Rome fin avril. Il a mené une série d'entretiens bilatéraux à cette occasion. Le chef du DETEC a ensuite participé à la Conférence des Parties à la convention des Nations Unies sur la diversité biologique à Bonn et au Forum mondial des transports à Leipzig (Allemagne) au mois de mai. En visite à Rome auprès de son homologue italien au mois d'octobre, le conseiller fédéral a signé un accord sur la construction du MEVA, le RER transfrontalier Mendrisio-Varese.³⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.04.2008
ELIE BURGOS

La **Chancelière allemande Angela Merkel** s'est rendue en Suisse fin avril pour une visite officielle de travail. Elle a été reçue par Pascal Couchepin, Hans-Rudolf Merz, Micheline Calmy-Rey et Moritz Leuenberger. Les entretiens ont notamment porté sur les relations bilatérales entre la Suisse et l'Allemagne, la coopération européenne et l'aéroport de Zurich-Kloten.³⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 26.11.2008
ELIE BURGOS

Une rencontre entre le Président de la Confédération et les **présidents allemand, autrichien, ainsi que le Prince Alois de la Principauté du Liechtenstein** a eu lieu en novembre. La crise financière a été au centre des discussions.³⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le chef du DETEC, **Moritz Leuenberger**, s'est rendu à Abu Dhabi (Emirats arabes unis) afin d'intensifier les relations entre la Suisse et les Emirats dans le domaine de l'énergie. En mai, il s'est rendu à Vienne dans le cadre d'une conférence des ministres des transports des pays alpins. Les discussions se sont centrées autour de l'amélioration de la sécurité dans la région et du projet suisse de bourse du transit alpin. Il a rencontré ses homologues autrichien, allemand, italien, français et slovène.³⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 24.06.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En mars, suite au conflit fiscal qui opposait l'UE et la Suisse, le ministre allemand des finances, Peer Steinbrück, a tenu des **propos agressifs** envers la Suisse. L'ambassadeur allemand à Berne, Axel Berg, a été convoqué au palais fédéral. Le parlement a critiqué les paroles du ministre allemand mais également le comportement du Conseil fédéral. Le conflit s'est envenimé notamment lors de la comparaison faite par le député Thomas Müller (pdc, SG) avec la gestapo. La polémique s'est ainsi également propagée en Allemagne. Hans-Rudolf Merz a alors rappelé l'importance de l'entretien de bonnes relations avec l'Allemagne et la chancelière allemande, Angela Merkel, s'est distanciée des propos ayant déclenché la polémique. Par la suite, Micheline Calmy-Rey s'est rendue à Berlin afin de discuter du secret bancaire avec le ministre allemand des affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier. Ce dernier a félicité la Suisse pour sa volonté d'intégrer les standards de l'OCDE dans l'échange d'informations fiscales et a montré la volonté d'enterrer l'escalade qui a suivi les propos de son collègue ministre des finances. Au mois de mai, une délégation parlementaire est allée à Berlin rencontrer Peer Steinbrück. Suite à cette rencontre, la délégation a affirmé que le ministre allemand n'exigerait plus d'échange automatique d'informations en matière fiscale. Finalement, Hans-Rudolf Merz s'est rendu à Berlin afin de rencontrer le ministre allemand des finances et de confirmer la volonté d'assouplir le secret

bancaire. Cette rencontre a mis fin aux tensions qui ont opposé l'Allemagne et la Suisse.³⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 08.07.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En juillet, la Suisse a retiré son soutien à la construction du **barrage d'Illisu**. A la fin du mois de décembre 2008, l'Autriche, l'Allemagne et la Suisse avaient effectivement fait interrompre les travaux et les agences de garanties à l'exportation de ces trois pays avaient formulé des exigences liées à la protection de l'environnement, des biens culturels et de la population. Après le délai de six mois octroyé pour rendre le barrage conforme aux règles internationales et devant l'insuffisance de mesures satisfaisantes, la Suisse a annulé les garanties pour les 225 millions de francs d'investissements helvétiques dans le barrage.³⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 13.11.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En novembre, le nouveau **ministre allemand des affaires étrangères**, Guido Westerwelle, s'est rendu à Berne pour y rencontrer le Conseil fédéral. Les discussions ont abordé les relations bilatérales et la politique européenne et internationale. Suite aux tensions entre les deux pays, le ministre allemand a affirmé que le nouveau gouvernement attachait beaucoup d'importance au respect mutuel. La cheffe du DFAE a mis l'accent sur la question de l'aéroport de Zürich et a évoqué la problématique fiscale.⁴⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de février, **Doris Leuthard**, présidente de la Confédération durant l'année sous revue, est allée à Madrid à la suite de Micheline Calmy-Rey dans le cadre de la résolution de la crise des otages avec la Libye. Elle y a remercié la présidence espagnole de l'UE et le roi d'Espagne pour leur médiation dans le conflit. En avril, elle s'est rendue à Washington à l'invitation du président Obama pour le sommet sur la sécurité nucléaire visant à élaborer des mesures afin d'éviter l'appropriation de matériel nucléaire par des terroristes. La cheffe du Département de l'économie (DFE) a également traité des questions relatives à l'aéroport de Zurich, aux négociations de la nouvelle CDI et aux fichiers volés avec la chancelière Angela Merkel à Berlin. Les deux parties ont affirmé que les groupes de travail mixtes traitant de ces sujets ont permis des progrès. En mai, elle a discuté du différend fiscal opposant la Suisse et l'Italie avec Silvio Berlusconi à Rome. Elle a encore rencontré le ministre des affaires étrangères, Franco Frattini, et celui de l'économie et des finances, Giulio Tremonti. Une reprise des négociations relatives à la nouvelle CDI a été évoquée et Silvio Berlusconi a assuré s'engager dans la résolution du conflit libyen. Le même mois, elle s'est rendue à Paris dans le cadre d'une rencontre ministérielle de l'OCDE. Elle a déclaré que la pression autour de la question fiscale a baissé suite aux négociations de nouvelles CDI mais que les pays membres auraient de nouvelles exigences relatives à l'échange automatique en matière fiscale. En juillet, elle a rencontré le président de la commission européenne, José Manuel Barroso, et le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy à Bruxelles. Les discussions ont porté sur la reprise des acquis communautaires dans un contexte où l'UE souhaite redéfinir ses relations avec la Suisse. Au mois d'août, la présidente helvétique est allée en Chine avec une délégation de trente représentants des milieux économiques afin de lancer le processus de négociation d'un accord de libre-échange entre les deux pays. Elle a ensuite signé un plan d'action économique visant le renforcement de la collaboration entre la Suisse et la Russie avec son homologue Dmitri Medvedev à Sotchi (Russie). Au mois de septembre, elle a pris la parole lors de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Elle a ensuite rencontré les présidents des États-Unis et de la République populaire de Chine, Barack Obama et Hu Jintao. Au mois d'octobre, elle s'est rendue en Jordanie pour rencontrer le roi Abdullah II et le ministre de la planification et de la coopération internationale, Jafar Hassan. Les discussions ont porté sur les relations économiques des deux pays et sur la signature d'un accord-cadre visant l'amélioration des services de sauvetage jordaniens. En novembre, elle a traité des questions d'immigration, d'intégration, de politique européenne et de crise économique dans le cadre de la rencontre annuelle des pays germanophones à Lübeck (Allemagne).⁴¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de février, **Hans-Rudolf Merz** a participé à une rencontre confidentielle des ministres des finances suisse, allemand, luxembourgeois et liechtensteinois à Luxembourg. Cette rencontre a fait suite à la réunion du mois de mars de l'année précédente qui avait permis d'harmoniser la position des intervenants face aux attaques du G20 contre le secret bancaire. Au mois de mars, il est allé à Berlin dans le cadre de la résolution du conflit relatif aux données volées. Il a rencontré le ministre allemand des finances, Wolfgang Schäuble, afin de parapher une nouvelle CDI (voir supra). En octobre, il s'est rendu à Washington pour l'Assemblée générale du FMI, lors de laquelle il a défendu le siège helvétique. Celui-ci est menacé par la réforme visant à redistribuer le pouvoir vers les pays émergents. Il a mis en avant l'importance de la place financière et économique, le rôle du franc et la contribution financière de la Suisse à l'organisation. Il a ensuite signé une déclaration d'ouverture de négociations sur la fiscalité à Londres. Il a ainsi rencontré le chancelier de l'échiquier, Georges Osborne, et le ministre délégué aux questions fiscales, David Gauke. Il est retourné à Berlin pour signer une déclaration similaire ainsi qu'une nouvelle CDI avec le ministre des finances, Wolfgang Schäuble. Ces deux signatures sont intervenues sur fond de conflits avec l'Allemagne relatif aux données volées et avec l'UE relatif à la question fiscale.⁴²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 28.08.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois d'août, la chancelière allemande, **Angela Merkel**, est venue en Suisse dans le cadre de son «Energierese» afin de visiter la nouvelle centrale hydroélectrique de Rheinfelden. Elle n'a pas été reçue par le Conseil fédéral.⁴³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 08.09.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En septembre, le nouveau président allemand, **Christian Wulff**, a fait une visite officielle de deux jours en Suisse. Cette visite vise à apaiser les tensions entre les deux pays suite aux propos de l'ancien ministre des finances allemand et à l'affaire des données bancaires.⁴⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 19.10.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En début d'année, le gouvernement allemand s'est vu proposer des **données volées** dans le cadre de sa lutte contre la fraude fiscale. Elles auraient concerné 1500 clients d'un établissement bancaire helvétique. La chancelière allemande, Angela Merkel, s'est montrée favorable à l'achat et à l'utilisation de cette liste. Suite à cela, l'UDC a exigé la suspension immédiate des négociations relatives à la conclusion d'une convention de double imposition (CDI) et a déposé une plainte auprès du Ministère public de la Confédération. Le PLR a déclaré que l'utilisation de ces données a rendu difficile la continuation des négociations et la majorité de ses parlementaires fédéraux ont demandé au gouvernement de porter plainte devant la Cour internationale de justice. Le PDC a réclamé des sanctions aggravées pour la violation du secret bancaire et le PS a condamné le vol de données. Toutefois, la Suisse a semblé isolée et ne pas avoir les moyens de répondre à son principal partenaire économique. Le Conseil fédéral a effectivement rejeté l'idée d'un gel des négociations car il estime que la conclusion de CDI avec l'ensemble des membres de l'UE pourrait rendre caduque les demandes insistantes afin de conclure un accord multilatéral intégrant un échange automatique d'informations. Enfin, d'autres offres de données volées ont été faites à différents Länder. Ces affaires font suite à celles des données volées à la filiale HSBC de Genève et revendues au gouvernement français. Le conflit s'est légèrement apaisé lorsque les gouvernements des deux pays ont paraphé une nouvelle **CDI** à la fin du mois de mars, puis lorsque des parlementaires suisses sont allés rencontrer leurs homologues allemands en octobre.⁴⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 06.12.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au début de l'année sous revue, dans le cadre de l'affaire des **otages** en Libye, la CPE-CE a approuvé les mesures restreignant l'accès aux visas Schengen pour certains ressortissants libyens. En guise de rétorsion, la Libye a interdit de séjour les ressortissants de l'espace de Schengen afin de casser la solidarité administrative européenne. Cela a entraîné une européanisation du conflit, les Etats de l'UE se voyant handicapés dans leur relation avec la Libye. Si l'Allemagne, puis l'Espagne, qui assure alors la présidence de l'UE, ont proposé leurs services en tant que médiateurs dans le conflit, l'Italie a protesté contre la Suisse, l'accusant de prendre en otage tous les Etats Schengen.

En Libye, les procès des deux Suisses retenus à Tripoli ont repris après de multiples

reports. Ces derniers ne s'étaient jusque là pas présentés aux audiences craignant d'être à nouveau enlevés. La Cour d'appel libyenne a acquitté l'un des otages suisses et a condamné l'autre à quatre mois de prison. Au niveau diplomatique, les deux parties en conflits se sont réunies sous l'égide de l'UE qui souhaite que la crise se règle rapidement. La Suisse a accepté de mener une enquête sur la divulgation des photos de l'arrestation d'Hannibal Kadhafi. A la fin du mois de février, les autorités libyennes ont menacé de prendre d'assaut l'ambassade suisse de Tripoli. Certains pays de l'UE ont musclé leur soutien en dépêchant leur ambassadeur au sein de l'ambassade helvétique. Les deux Suisses se sont toutefois vus obligés de se rendre aux autorités. Celui qui a été acquitté a pu sortir du pays grâce au soutien de diplomates arabes, tandis que l'autre a été conduit en prison pour purger sa peine. Malgré les négociations, une demande de grâce n'a jamais abouti. Parallèlement, la Lybie a lancé une campagne de propagande qui a conduit à la création d'un front hostile à la Suisse au sein de l'espace Schengen. Dans le même temps, la justice genevoise a donné raison à Hannibal Kadhafi concernant la responsabilité de l'Etat de Genève dans la diffusion des photos d'identité prises lors de son arrestation, elle a toutefois rejeté le versement de la somme demandée à titre d'indemnisation.

En juin, le second otage a été libéré deux jours avant sa sortie annoncée. Micheline Calmy-Rey s'est rendue à Tripoli et a signé un plan d'action avec la Libye, l'Allemagne et l'Espagne, afin de normaliser les relations bilatérales. Micheline Calmy-Rey s'est excusée auprès de Tripoli de la publication des photos dans la presse et a remercié l'UE pour son soutien dans cette crise.

A la suite de cette affaire, le parlement a décidé de créer une sous-commission afin d'examiner la conduite du Conseil fédéral et de publier un **rapport relatif à la gestion de l'affaire libyenne**. Au Conseil fédéral, de fortes tensions se sont manifestées impliquant Micheline Calmy-Rey, Hans-Rudolf Merz, Doris Leuthard et Ueli Maurer. Par ailleurs, la conférence des gouvernements cantonaux a apporté son soutien au canton de Genève en affirmant que la mise en place d'un tribunal arbitral international ne respecte pas les prérogatives genevoises. En fin d'année, la sous-commission a rendu son rapport mettant en avant un manque de communication au sein du gouvernement. Si elle attaque fortement les actions de Hans-Rudolf Merz, de Micheline Calmy-Rey et, dans une moindre mesure, d'Ueli Maurer, elle souligne surtout les dysfonctionnements collectifs dans la gestion de la crise comme ce fut le cas dans l'affaire UBS.⁴⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2011
ANITA KÄPPELI

Im Januar traf Bundespräsidentin **Micheline Calmy-Rey** bei einem Besuch in Berlin Bundeskanzlerin Angela Merkel. Im Zentrum der Gespräche stand die Schweizer Haltung zum Steuerstreit mit der EU und zum bilateralen Weg. Ebenfalls traf sich Calmy-Rey mit Bundespräsident Christian Wulff, mit dem deutschen Aussenminister Guido Westerwelle sowie mit Wirtschaftsminister Rainer Brüderle. Anfang Februar folgte die Aussenministerin der Einladung Ungarns und traf in Budapest den ungarischen Staatspräsidenten Pál Schmitt sowie den Aussenminister János Martonyi. Da Ungarn damals die EU präsidierte, standen die bilateralen Beziehungen zwischen der Schweiz und der EU im Zentrum des Besuchs. Der Bilateralismus mit der EU war ebenfalls ein zentraler Bestandteil der Gespräche, welche Bundespräsidentin Calmy-Rey im Februar in Brüssel mit dem Präsidenten des Europäischen Rates, Herman Van Rompuy, mit EU-Kommissionspräsident José Manuel Barroso sowie mit dem Präsidenten des Europäischen Parlaments Jerzy Buzek führte. Im selben Monat stattete die Bundesrätin dem spanischen König Juan Carlos I. einen offiziellen Besuch ab. Das Treffen diente unter anderem der Vorbereitung des königlichen Besuchs in der Schweiz im Mai. Im März stattete die Bundespräsidentin Aserbaidshans einen offiziellen Besuch ab. Anfang April weilte sie zur Eröffnung der Schweizer Botschaft in Eriwan, der Hauptstadt Armeniens. Mitte desselben Monats traf die Bundespräsidentin in Wien den österreichischen Bundespräsidenten Heinz Fischer sowie Bundeskanzler Werner Faymann. Sie nutzte zudem die Gelegenheit für einen Besuch beim Direktor der Internationalen Atomenergiebehörde (IAEA). Ende Mai besuchte die Aussenministerin in Tiflis die politische Führung Georgiens. Anfang Juni wurde sie vom italienischen Premierminister Silvio Berlusconi in Rom empfangen, mit welchem sie vor allem über Steuerfragen diskutierte. Dabei drückte sie ihr Missfallen über die italienische Haltung im Steuerstreit aus. Italien hatte die Schweiz aufgrund ihres Steuerregimes auf eine schwarze Liste gesetzt und übte insbesondere auf den Tessiner Finanzplatz Druck aus. Mitte des Monats stattete die Bundesrätin Polen einen offiziellen Besuch ab, welches Anfang Juni von Ungarn die EU-Ratspräsidentschaft übernommen hatte. Dementsprechend stand wiederum das Verhältnis Schweiz-EU im Zentrum des Gesprächs. Ende Juni besuchte Micheline Calmy-Rey aufgrund des 100-jährigen

Jubiläums der diplomatischen Beziehungen zwischen Rumänien und der Schweiz Bukarest. Zusammen mit Bundesrat Schneider-Ammann traf die Bundespräsidentin Mitte Juli den russischen Präsidenten Dimitri Medwedew zwecks Einweihung einer Zement-Fabrik von Holcim im russischen Kolomna. Dabei wurden diverse bilaterale und multilaterale Fragen diskutiert. Anfang August bereiste die EDA-Chefin Kenia und besuchte dabei ein UNHCR-Flüchtlingslager, welches mehrere hunderttausend Menschen beherbergt, die das von einer schweren Hungersnot betroffene Gebiet am Horn von Afrika verlassen mussten. In Vaduz traf Micheline Calmy-Rey Ende September am traditionellen Vierländertreffen die deutschen und österreichischen Bundespräsidenten Christian Wulff und Heinz Fischer sowie Fürst Alois von Liechtenstein. Ebenfalls Ende September nahm sie in Tunis am Task-Force-Treffen EU-Tunesien teil, das die europäischen Unterstützungsmöglichkeiten für eine nachhaltige Demokratisierung des Landes aufzeigen sollte. Auf Einladung der Aussenpolitischen Kommission des Europäischen Parlaments besuchte Micheline Calmy-Rey im Oktober Brüssel und erläuterte dem Parlament die Ziele der Schweizer Aussenpolitik. Mitte November stattete die Magistratin Kroatien einen offiziellen Besuch ab und wurde in Zagreb vom kroatischen Präsidenten Ivo Josipovic empfangen. Ebenfalls im November reiste sie nach Serbien, wo sie mit der politischen Führung des Landes zusammentraf. Den letzten Besuch im Ausland in ihrem Amtsjahr als Bundespräsidentin stattete Micheline Calmy-Rey der Türkei ab, wo sie in Ankara Präsident Abdullah Gül traf.⁴⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2011
ANITA KÄPPELI

Anfang des Jahres traf sich **Doris Leuthard** im Rahmen des traditionellen Dreikönigtreffens in Bayern mit verschiedenen deutschen Spitzenpolitikern und legte dabei die Haltung der Schweiz zur EU dar. Die Verkehrsministerin folgte der Einladung ihres italienischen Amtskollegen im April und besuchte Rom, wo sie über die Südanlüsse der Neat diskutierte. Zudem unterzeichnete sie ein Memorandum of Understanding mit dem italienischen Industrieminister bezüglich der Zusammenarbeit im Bereich der erneuerbaren Energien. Die Bundesrätin traf sich im April in Brüssel mit dem für Energiefragen zuständigen EU-Kommissar Günther Oettinger. Das anvisierte Energieabkommen zwischen der Schweiz und der EU stand dabei im Zentrum der Gespräche. Es wurde vereinbart, die noch offenen Fragen, vornehmlich im institutionellen Bereich, bis im Herbst zu klären. Bei einem Besuch in den USA im Juli führte die Bundesrätin Gespräche im Bereich der Energiepolitik und des Klimaschutzes. Im August stattete die Energieministerin der Türkei einen Besuch ab, um in Ankara mit den zuständigen türkischen Ministern über eine vertiefte Kooperation im Energie- und Umweltbereich zu sprechen.⁴⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2011
ANITA KÄPPELI

Eveline Widmer-Schlumpf unterzeichnete im September in Berlin das Steuerabkommen mit Deutschland. Dabei traf sie auf ihren Amtskollegen Wolfgang Schäuble. Im November warb die Finanzministerin in Brüssel im Rahmen des EU-Finanzministertreffens für das im September paraphrasierte Steuerabkommen zwischen Deutschland und der Schweiz. Dieses Vertragswerk wurde von der EU-Kommission kritisiert, da sie ein koordiniertes Vorgehen aller Mitgliedsländer wünschte. Die Vorsteherin des Eidgenössischen Finanzdepartements traf im November in Paris den französischen Finanzminister Baroin. Bei den Gesprächen ging es um das DBA zwischen der Schweiz und Frankreich sowie um ein mögliches Steuerabkommen, welchem Baroin aber eine vorläufige Absage erteilte.⁴⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2011
ANITA KÄPPELI

Didier Burkhalter war Mitte Februar in Berlin am internationalen Filmfestival zu Gast. Dabei unterzeichnete er ein Filmabkommen mit Deutschland und Österreich. Im April besuchte er China, wo er die jeweiligen Minister für Gesundheit, Bildung und Wissenschaft traf und verschiedene Kooperationserklärungen unterschrieb.⁵⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2011
ANITA KÄPPELI

Im März besuchte Bundesrat **Ueli Maurer** den liechtensteinischen Innenminister Quaderer zwecks Vertiefung des bilateralen Sicherheitsdialogs der beiden Länder. Ende Juni stattete der Verteidigungsminister seinem schwedischen Amtskollegen in Stockholm einen Besuch ab. Dabei standen verschiedene Themen auf der Gesprächsagenda, unter anderem die Kooperation der beiden Staaten in Korea und die Umstellung des schwedischen Militärs von der Miliz- zur Berufsarmee. Mitte Juli bereiste er Südkorea und China. In Seoul diskutierte der Magistrat mit dem südkoreanischen Verteidigungsminister über eine vertiefte Kooperation der beiden

Länder im Ausbildungs- und Rüstungsbereich. Aus dem gleichen Grund führte der Bundesrat in Peking Gespräche mit dem Verteidigungsminister Chinas. Im November stattete Ueli Maurer zwecks bilateraler Gespräche im Bereich der militärischen Zusammenarbeit dem deutschen Verteidigungsminister Thomas de Maizière in Berlin einen offiziellen Besuch ab.⁵¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2011
ANITA KÄPPELI

Bundesrätin **Simonetta Sommaruga** nahm Anfang März im Wien am Treffen mit Vertretern Österreichs, Deutschlands und Liechtensteins teil. Dabei unterzeichnete sie mit Österreich ein Abkommen zu grenzüberschreitenden Rettungsflügen. Im Mai traf sie sich in Brüssel mit dem EU-Innenministerrat und diskutierte die durch die Demokratisierungsbewegungen in Ländern Nordafrikas und des Nahen Ostens entstandenen Herausforderungen für die Schengen-Staaten. Die Vorsteherin des Eidgenössischen Justiz- und Polizeidepartements (EJPD) war im Juni am Treffen der für Schengen zuständigen europäischen Minister in Luxemburg beteiligt. Dabei waren die beiden Beitrittskandidaten Bulgarien und Rumänien ein Thema, welchen trotz Fortschritten der Beitritt noch verwehrt blieb. Im Juli nahm Sommaruga an einem informellen EU-Innenministertreffen in Polen teil. Im Zentrum der Gespräche standen dabei das Schengen/Dublin-System und der Schutz der EU-Aussengrenzen. Die Vorsteherin des EJPD traf sich im September in Rom mit dem italienischen Innenminister Maroni zu Gesprächen über das Dublin-Verfahren sowie das gemeinsame Vorgehen bei der Bewältigung der durch die politischen Unruhen im arabischen Raum ausgelösten Flüchtlingsströme. Die Magistratin reiste Ende Oktober auf Einladung des deutschen Innenministers zu einem Arbeitsbesuch nach Berlin, wo sich die beiden Regierungsvertreter auf eine beschleunigte Kooperation bei Dublin-Asylfällen verständigten. Anfang November informierte sie sich in den Niederlanden über die Funktionsweise des niederländischen Asylverfahrens und traf den für diesen Bereich zuständigen Minister. Ende desselben Monats besuchte die Justizministerin Bukarest, wo sie mit dem rumänischen Innenminister Igas die Zusammenarbeit der beiden Länder in der Bekämpfung des Frauen- und Kinderhandels vorantrieb.⁵²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 20.05.2011
ANITA KÄPPELI

Einige Tage später weilte der deutsche Aussenminister **Guido Westerwelle** zu einem Arbeitstreffen bei Micheline Calmy-Rey in Bern. Auf der Agenda standen unter anderem der Steuer- und der Fluglärmsstreit, aber auch internationale Fragen wie die politischen Umbruchbewegungen in Ländern Nordafrikas und des Nahen Ostens.⁵³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 06.08.2011
ANITA KÄPPELI

Anlässlich des Filmfestivals Locarno Anfang August traf Micheline Calmy-Rey erneut auf den deutschen Aussenminister **Guido Westerwelle**. Dabei wurden verschiedene Themenbereiche besprochen, welche die Schweiz und Deutschland gemeinsam betreffen, insbesondere aber Fragen im Steuerbereich.⁵⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2012
EMILIA PASQUIER

Pour sa première visite officielle à l'étranger, **Didier Burkhalter**, nouveau chef du département fédéral des affaires étrangères s'est rendu en Autriche afin d'effectuer une première prise de contact avec son homologue autrichien. Au mois de février, il s'est envolé pour Londres où s'est tenue la conférence internationale sur la Somalie. Une rencontre avec le chef de la diplomatie allemande, Guido Westerwelle, s'est déroulée dans le courant du mois de mars, l'occasion d'aborder la politique européenne, les relations bilatérales et la présidence suisse de l'OSCE en 2014. Didier Burkhalter a accompagné la présidente à Bruxelles pour trouver des solutions aux questions institutionnelles et fiscales. Le conseiller fédéral s'est ensuite déplacé au deuxième Sommet sur la sécurité nucléaire en Corée du Sud. En parallèle, il a rencontré le ministre des affaires étrangères et du commerce sud-coréen, Kim Sung-Hwan. Cette rencontre a marqué le cinquantième anniversaire des relations diplomatiques entre la Corée du Sud et la Suisse. En mai, Didier Burkhalter a participé au sommet de l'OTAN à Chicago. Puis en été, il s'est rendu consécutivement au Liban, à Chypre et en Grande-Bretagne. Au Liban, le chef de la diplomatie suisse a exprimé son soutien face aux défis de la crise syrienne. A Chypre, les discussions ont également été centrées sur la situation au Moyen-Orient, ainsi que sur la politique européenne, Chypre assurant la présidence tournante de l'Union européenne. La visite à Londres s'est insérée dans une stratégie d'intensification des relations entre les deux pays. Vaduz a ensuite reçu le conseiller fédéral à l'occasion d'une rencontre des ministres des affaires étrangères de l'Allemagne, l'Autriche et du Liechtenstein afin de renforcer la coopération et les

échanges entre les quatre pays. Au mois de septembre, le ministre s'est rendu à Paris et Rome. Ces visites ont eu pour but de présenter les propositions suisses pour résoudre les problèmes institutionnels avec l'UE, ainsi que de discuter des dossiers fiscaux. La rencontre avec le gouvernement italien a été l'occasion de se pencher sur la coopération transfrontalière. Le conseiller fédéral s'est ensuite rendu à l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Puis, il a effectué une visite en Espagne pour présenter la politique européenne de la Suisse et discuter de la situation en Syrie avec son homologue espagnol. En octobre, Didier Burkhalter a participé à la Conférence ministérielle de la Francophonie à Kinshasa où il a présenté le bilan de la présidence suisse (2010-2012). Ce passage en RDC a été suivi d'un déplacement au Burundi, où le conseiller fédéral a pu étudier les différents projets issus de la stratégie du DFAE dite des Grands lacs, et d'un dernier déplacement en Egypte. Le chef de la diplomatie suisse s'est ensuite rendu à Moscou dans le courant du mois d'octobre suite au renforcement des relations bilatérales avec la Russie depuis 2007. En plus des questions économiques, la présidence russe du G20 (2013), la présidence suisse de l'OCDE (2014), la situation en Syrie et dans le Caucase, ainsi que le rôle de médiateur de la Suisse dans les relations entre la Russie et la Géorgie ont été abordés. A la fin du mois d'octobre, Didier Burkhalter a entamé un grand voyage en Asie. Il a tout d'abord inauguré la nouvelle ambassade de Suisse au Myanmar. Cette inauguration a marqué la première visite officielle d'un ministre suisse dans ce pays. Il a ensuite rejoint la présidente de la Confédération au Laos pour le Sommet du Forum Asie-Europe (ASEM), suite auquel il s'est envolé pour l'Indonésie au 5e Forum de Bali pour la démocratie, l'occasion de rencontrer son homologue indonésien. Ce voyage asiatique s'est terminé par une conférence régionale des ambassadeurs en Thaïlande. En novembre, Bruxelles a accueilli la réunion des ministres des finances et de l'économie de l'UE et de l'AELE, l'occasion pour Didier Burkhalter de représenter la Suisse et d'aborder la thématique des régulations des marchés financiers. Puis, le ministre a pris part à la conférence ministérielle de l'OSCE à Dublin. En 2014, l'organisation sera présidée par la Suisse. En décembre s'est tenu le Forum mondial contre le terrorisme à Abou Dhabi, auquel a participé le ministre suisse. Cette rencontre a été marquée par la signature du mémorandum d'Alger par la Suisse. Ce dernier vise à renforcer la lutte contre le terrorisme, le soutien aux victimes, ainsi qu'à renoncer à verser les rançons demandées lors de prises d'otages.⁵⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2012
EMILIA PASQUIER

Lors de la semaine verte internationale, le ministre de l'économie **Johann N. Schneider-Ammann** s'est rendu à Berlin. Il y a notamment rencontré la ministre allemande de l'Agriculture, Ilse Aigner, ainsi que Philipp Rösler, ministre de l'économie, afin de discuter des relations économiques, notamment des questions fiscales, ainsi que de la question délicate du bruit des avions. En février, le ministre s'est envolé pour la Pologne avec une délégation économique. C'est ensuite aux portes de l'Europe, en Turquie, que s'est déplacé Johann Schneider-Ammann afin d'approfondir les liens bilatéraux économiques entre la Suisse et la Turquie. En vue de faire avancer divers dossiers bilatéraux, le ministre a ensuite rencontré quatre commissaires européens à Bruxelles. En mai, il s'est rendu à Paris pour y rencontrer son homologue français, Michel Sapin, avec qui il a notamment évoqué l'accord récemment signé au sujet de l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Toujours en Europe, le ministre a ensuite pris part à une réunion trilatérale avec ses homologues allemands et autrichiens. Puis, accompagné d'une délégation économique, le conseiller fédéral s'est rendu en Chine pour renforcer les relations de commerce entre les deux pays. Toujours en Asie, mais en octobre, Johann Schneider-Ammann a accompagné la présidente de la Confédération à l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale à Tokyo. Un mois plus tard, Singapour et la Malaisie ont accueilli le ministre suisse avec l'objectif d'intensifier les liens économiques entre les deux pays. Ce voyage s'est conclu par de premières négociations avec la Malaisie en vue d'un accord de libre-échange avec l'AELE. Johann Schneider Ammann s'est ensuite rendu en Italie pour une visite de travail, la péninsule étant le deuxième partenaire commercial de la Suisse.⁵⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 13.02.2012
EMILIA PASQUIER

La présidente de la Confédération, Eveline Widmer-Schlumpf, a accueilli le **ministre-président de Bavière et président du Conseil fédéral allemand**, pour une visite de courtoisie. Les discussions se sont portées sur la politique européenne, les relations bilatérales avec l'Allemagne et avec l'Etat libre de Bavière.⁵⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 30.04.2012
EMILIA PASQUIER

Le **ministre-président du Bade-Wurtemberg Winfried Kretschmann** a rencontré des membres du gouvernement pour discuter notamment de la discorde au sujet du bruit des avions et des questions fiscales. A cette occasion, il a rencontré quatre ministres du gouvernement.⁵⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 07.09.2012
EMILIA PASQUIER

La **ministre suisse de l'environnement a invité ses homologues germanophones** au pied du glacier de Morteratsch (GR) à l'occasion de leur rencontre annuelle.⁵⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

Président de la Confédération en 2013, le ministre de la défense, de la protection de la population et des sports **Ueli Maurer** a effectué son premier voyage à l'étranger en Allemagne, où il a pris part à la 49e Conférence de Munich sur la sécurité. Toujours en hiver, une rencontre informelle a été organisée entre le président autrichien et Ueli Maurer lors des championnats du monde de ski alpin à Schladming. Puis, le président s'est rendu à Vaduz où il a signé une déclaration d'intention visant à intensifier la collaboration en matière de sécurité. Au Vatican, Ueli Maurer a assisté à la cérémonie d'assermentation des gardes suisses, avant d'être reçu par le Pape François. En juin, il a effectué une visite officielle en Lituanie où il a rencontré la présidente Dalia Grybauskaitė. C'est ensuite le président chinois Xi Jinping qui a accueilli le conseiller fédéral pour un séjour de trois jours en Chine. De retour en Europe, Ueli Maurer s'est rendu à Innsbruck pour la rencontre quadripartite des chefs d'Etat comprenant l'Autriche, l'Allemagne, le Liechtenstein et la Suisse. Accompagné de Didier Burkhalter, le ministre zurichois a participé à la 68e session de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. C'est finalement le Kosovo qui a accueilli Ueli Maurer dans le courant du mois de novembre.

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

En janvier, le ministre des affaires étrangères, **Didier Burkhalter**, s'est rendu à Rome afin de rencontrer son homologue italien Giulio Terzi. Les deux hommes ont inauguré le premier « Forum sur le dialogue Italie-Suisse » qui vise à renforcer la coopération entre les deux pays. Le ministre s'est ensuite envolé pour les Balkans où il a rencontré les membres du gouvernement de Bosnie et Herzégovine. Ensuite, il s'est rendu à Belgrade pour discuter des présidences de la Suisse (2014) et de la Serbie (2015) à l'OSCE. L'Irlande a ensuite accueilli le ministre pour des discussions portant sur la politique européenne. Le chef de la diplomatie suisse s'est rendu à Rome à l'occasion de la tournée européenne du secrétaire d'Etat américain John Kerry. Pour inaugurer son entrée dans le groupe « Amis du Yémen », Didier Burkhalter a fait le déplacement à Londres pour participer à une rencontre de ce groupe qui vise à soutenir la transition politique yéménite. La Journée mondiale de l'eau a ensuite emmené le ministre à La Haye pour une conférence internationale. En avril, le chef de la diplomatie suisse a entamé une tournée sud-américaine qui l'a conduit au Chili, au Pérou et en Colombie. Ces voyages lui ont permis de s'entretenir avec les politiques de ces pays, ainsi que de visiter les différents projets soutenus par la Confédération. La Chine a ensuite accueilli le ministre libéral-radical pour une visite de travail centrée sur les questions bilatérales et internationales. Pour célébrer le 50e anniversaire de l'adhésion suisse au Conseil de l'Europe, Didier Burkhalter a prononcé un discours devant l'assemblée parlementaire de Strasbourg. En mai, le ministre s'est rendu en Israël et en Territoire palestinien occupé, confirmant ainsi l'engagement de la Suisse pour une solution à deux Etats au Proche-Orient. L'engagement de la Suisse pour l'interdiction de la peine de mort a ensuite emmené le conseiller fédéral au 5e Congrès mondial contre la peine de mort à Madrid. Avant de présenter les objectifs de la présidence suisse 2014 devant l'OSCE à Vienne, Didier Burkhalter a participé, également à Vienne, à une conférence de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (IEA). Il s'est ensuite rendu à Salzbourg afin de prendre part à la rencontre quadripartite des ministres des affaires étrangères, qui regroupe les ministres allemands, autrichiens, liechtensteinois et suisses. En août, la Lituanie et la Lettonie ont accueilli le ministre neuchâtelois, qui a notamment prononcé son discours du 1er août à Riga. Le ministre a ensuite pris la route de l'est pour une visite de travail en Slovaquie. Sa visite suivante s'est déroulée aux Pays-Bas, où, après avoir rencontré le ministre des affaires étrangères néerlandais, il s'est dirigé vers La Haye pour visiter la Cour pénale internationale et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. En automne, la visite de Didier Burkhalter au Maroc a marqué la première visite officielle d'un ministre des affaires étrangères dans ce pays. Le neuchâtelois a ensuite participé à l'Assemblée générale de l'ONU, à New York. C'est ensuite l'Océanie, plus précisément l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Vanuatu, qui

ont accueilli Didier Burkhalter afin d'aborder tout particulièrement les questions du changement climatique et du développement durable. En tant que nouveau membre de l'ASEM, la Suisse a été représentée par son ministre des affaires étrangères lors de la rencontre ministérielle à New Dehli. Quelques semaines avant que la Suisse ne prenne la présidence de l'OSCE, Didier Burkhalter a participé au Conseil ministériel de l'organisation à Kiev en décembre.⁶⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

La ministre de la justice et police, **Simonetta Sommaruga**, a débuté l'année en se rendant à la réunion informelle du Conseil Justice et affaires intérieures de l'UE à Dublin. Puis, elle s'est rendue au Nigéria. Elle a profité de cette occasion pour saluer la coopération, notamment le partenariat migratoire signé en 2011, entre les deux pays. Toujours sur le continent africain, en Angola, elle a signé un accord sur la suppression de l'obligation de visas pour les diplomates et un accord de coopération en matière de migration avec le gouvernement angolais. Un autre accord de migration a été signé lors de son passage en République Démocratique du Congo. Les ministres de la justice d'Allemagne, d'Autriche, du Liechtenstein et de la Suisse se sont rencontrés à Nuremberg pour un échange d'idées sur la lutte contre la traite d'êtres humains, l'intégration des étrangers, ainsi que sur les conséquences migratoires du printemps arabe. C'est ensuite à Vilnius que la ministre a pris part à une réunion informelle du Conseil Justice et Affaires intérieures de l'UE. Invitée par la ministre autrichienne, Simonetta Sommaruga a par la suite rencontré ses homologues allemands, autrichiens et liechtensteinois à Alpbach, où les discussions ont porté sur la transparence et la protection des données. En septembre, la politicienne socialiste s'est envolée pour New York, où elle a participé au dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement. En octobre, un accord pour renforcer la coopération policière a été signé alors que la ministre rencontrait son homologue italien à Rome. De passage en France, Simonetta Sommaruga s'est exprimée sur la criminalité transfrontalière, les migrations, la politique d'asile et le voile islamique. La conseillère fédérale s'est finalement rendue à Bruxelles où elle a participé à la réunion du Comité mixte Schengen.

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

Eveline Widmer-Schlumpf, ministre des finances, a représenté la Suisse lors de la réunion des ministres des finances et des directeurs des banques centrales des Etats membres du G20. Invitée par la Russie, la ministre a rencontré le président Vladimir Poutine. Le gouvernement du Liechtenstein a ensuite accueilli la ministre pour une discussion portant sur les marchés financiers et autres thèmes fiscaux. En mars, la ministre grisonne a participé à la rencontre des ministres germanophones des finances à Berlin. L'accord FATCA, la crise de la dette et les relations Suisse-UE se sont dessinés comme les thèmes centraux de cette rencontre. Toujours dans le domaine économique, la ministre s'est rendue à Washington afin de participer à l'assemblée de printemps du FMI et de la Banque mondiale. En juillet, la conseillère fédérale s'est déplacée à Paris pour signer la nouvelle convention suisse contre les doubles impositions en matière de succession. Accompagnée par le président de la BNS Thomas Jordan, Eveline Widmer-Schlumpf s'est rendue à Moscou pour la réunion des ministres des finances et des directeurs des banques centrales des Etats membres du G20. Ces mêmes personnes se sont ensuite rendues à Washington pour prendre part à l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale et à la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des Etats membres du G20. Une autre réunion des ministres de l'économie et des finances des pays membres de l'UE et de l'AELE, a ensuite amené la conseillère fédérale à Luxembourg.

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 21.03.2013
EMILIA PASQUIER

La **ministre allemande de l'Enseignement et de la Recherche Johanna Wanka** a participé au deuxième forum bilatéral de l'innovation, forum ayant cette année pour thème la technologie médicale. Elle a profité de cette occasion pour s'entretenir avec Johann Schneider-Ammann.⁶¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 28.05.2013
EMILIA PASQUIER

Bâle a accueilli la **rencontre quadripartite des ministres de l'économie des pays germanophones**. Les ministres allemands, autrichiens, liechtensteinois et suisses ont échangé leur point de vue sur l'économie mondiale et la conjoncture économique de leur pays respectif.⁶²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 16.01.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 16 janvier, Johann Schneider-Ammann et un groupe de parlementaires se sont rendus à Berlin pour une visite de deux jours à la **Semaine verte internationale**. Mis à part la visite du plus grand salon du monde consacré à l'agro-alimentaire, à l'agriculture et à l'horticulture, le conseiller fédéral a été invité par M. Christian Schmidt, ministre allemand de l'agriculture, a représenté la Suisse au septième sommet international des ministres de l'agriculture. Dans le cadre de ce séjour, le chef du DEFR a également participé à divers entretiens bilatéraux.⁶³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 07.02.2015
CAROLINE HULLIGER

Début février, Didier Burkhalter a participé à la **Conférence de Munich sur la sécurité**. Le ministre suisse des affaires étrangères a souligné l'importance d'un engagement durable de tous les Etats afin de rétablir la sécurité et la confiance en Europe suite à la crise en Ukraine. Il a également souligné que l'OSCE jouait un rôle central dans ce processus.⁶⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 19.03.2015
CAROLINE HULLIGER

Alain Berset s'est rendu dans la capitale allemande où il a participé au **Forum de Berlin** sur la démographie. Il a notamment été question des impacts de l'évolution démographique sur le système de santé et des assurances sociales. Par ailleurs, le chef du DFI a eu l'occasion de rencontrer le ministre allemand de la santé Hermann Gröhe et la ministre allemande du travail et des affaires sociales Andrea Nahles.⁶⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 22.05.2015
CAROLINE HULLIGER

Les 27 et 28 mai, la cheffe du DETEC a participé à la **rencontre annuelle des ministres de l'environnement germanophones** à Vaduz. Doris Leuthard et ses homologues ont discuté de la politique et des défis climatiques qui seront au programme lors de la COP 21.⁶⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 25.08.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 25 août, Eveline Widmer-Schlumpf s'est rendue à Salzbourg où elle a participé à la **réunion de travail informelle des ministres germanophones des finances** en compagnie de son homologue allemand Wolfgang Schäuble, du ministre autrichien Hans Jörg Schelling, du ministre liechtensteinois Adrian Hasler (Liechtenstein) et de Pierre Gramegna, ministre des Finances du Luxembourg.⁶⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 03.09.2015
AUDREY BOVEY

Angela Merkel a été reçue à **Berne** le 3 septembre pour une visite officielle. A cette occasion, la chancelière fédérale allemande a pu s'entretenir avec les conseillers fédéraux Sommaruga, Schneider-Ammann, Leuthard et Burkhalter à propos de la politique européenne, de la voie bilatérale unissant la Suisse à l'UE et des défis que soulève actuellement la pression migratoire. Lors des discussions ont également été évoquées certaines problématiques relatives aux crises affectant le sud et l'est de l'Europe, ainsi que des questions politiques en lien avec le climat, l'énergie et les transports.⁶⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 06.10.2015
CAROLINE HULLIGER

Doris Leuthard a présidé la **rencontre** des ministres à Luxembourg **concernant la création du bloc d'espace aérien fonctionnel Europe centrale (FABEC)**. Ce bloc fait partie du projet de Ciel unique européen (Single European Sky) lancé par la Commission européenne et visant à augmenter l'efficacité de la navigation aérienne en Europe. Les pays participant au FABEC sont la France, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et la Suisse. Lors de sa visite au Luxembourg, la cheffe du DETEC a également eu l'occasion de rencontrer Carole Dieschbourg, la ministre de l'environnement du Luxembourg.⁶⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 25.04.2018
AMANDO AMMANN

Der deutsche Bundespräsident **Frank-Walter Steinmeier** besuchte die Schweiz im April 2018 für zwei Tage. Der Besuch verkam vor dem Hintergrund der Verhandlungen mit der EU über das institutionelle Rahmenabkommen zu einem regelrechten «Medienspektakel», wie die Neue Zürcher Zeitung (NZZ) schrieb. Da Steinmeiers Rolle aber eher repräsentativer Natur sei, dürfte der Besuch kaum Einfluss auf die Verhandlungen mit der EU haben, so die NZZ. Die bilateralen Gespräche zwischen dem Bundesrat unter der Leitung von Bundespräsident Alain Berset und der deutschen Vertretung hatten vor allem die zwischenstaatlichen Beziehungen zum Thema. Betont wurde die enge Zusammenarbeit in den Bereichen Bildung, Forschung und Innovation sowie die wirtschaftlichen Verflechtungen. Am zweiten Tag widmete sich der deutsche Bundespräsident Fragen der Demokratie und Nachhaltigkeit und besuchte eine Podiumsdiskussion sowie ein Nachhaltigkeitsprojekt im Baubereich. Der Besuch verlief insgesamt äusserst harmonisch, so nannte Steinmeier die Schweiz einen «verlässlichen Partner», sah in der Demokratie ein verbindendes Band und meinte, dass die Zusammenarbeit der beiden Staaten kaum enger sein könnte.⁷⁰

Entwicklungspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 22.05.1999
FRANÇOIS HUGUENET

L'Allemagne, les Etats-Unis et l'OTAN ont présenté leurs excuses à la Confédération après que la **résidence de l'ambassadeur de Suisse à Belgrade a été endommagée par les bombardements** de l'Alliance visant un dépôt de carburant voisin.⁷¹

Infrastruktur und Lebensraum

Verkehr und Kommunikation

Eisenbahn

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 09.01.2003
PHILIPPE BERCLAZ

Réunis à Lugano, les ministres des transports de **l'Allemagne, de l'Italie, des Pays-Bas et de la Suisse ont signé une convention sur les transports par rail** visant à développer l'axe menant de Rotterdam à la Lombardie. L'accord vise à augmenter la quantité de marchandises transportées sur le rail par l'amélioration des infrastructures et des conditions-cadres. Le trafic international des marchandises sur l'axe nord-sud sera ainsi simplifié et accéléré notamment par l'harmonisation des directives administratives et des formalités douanières. La déclaration commune signée correspondait au texte adopté en 2001 par les Pays-Bas et la Suisse. Les problèmes du trafic nord-sud avaient alors été évalués par un groupe de travail. Dans le courant 2002, des représentants allemands et italiens s'y étaient joints. Un plan de mesures, assorti de propositions d'amélioration, a dès lors été mis en place. Le groupe a obtenu un premier résultat tangible avec un guichet virtuel unique «one-stop-shop»: les clients du trafic marchandises disposent désormais d'un seul point de contact et de vente par le biais duquel ils obtiennent le droit de circuler sur un tronçon ferroviaire, à un moment déterminé, dans les différents pays de transit. Des mesures à court terme ont été réalisées durant l'année sous revue, celles à moyen terme interviendront d'ici à 2007, celles à long terme d'ici 2015, après l'ouverture du tunnel de base du Gothard. Elles touchent aussi bien les pays, que les gestionnaires des infrastructures et les entreprises ferroviaires. Les possibilités d'amélioration, dont les Etats sont responsables, concernent la reconnaissance mutuelle de l'admission des mécaniciens de locomotive, ainsi que la simplification des formalités de douane. Ils veilleront aussi à supprimer les goulets d'étranglements et à améliorer les capacités. Bien que concurrentes, les entreprises ferroviaires s'engagent à faciliter le passage des frontières, notamment en utilisant des locomotives multicourants.⁷²

Schiffahrt

Le Conseil fédéral a transmis au parlement un **message** concernant le **protocole additionnel n° 5 à la Convention révisée pour la navigation du Rhin**. Ce protocole a été signé en avril par les Etats membres de la Commission centrale pour la navigation du Rhin, soit l'Allemagne, la Belgique, la France, les Pays-Bas et la Suisse. La réglementation s'inscrit dans le prolongement des mesures temporaires d'assainissement structurel mises en œuvre entre 1989 et 1999. Le protocole n° 4 qui a introduit ces mesures d'assainissement expirera à fin 1999. Il est apparu nécessaire de prolonger jusqu'en avril 2003 la règle dite du «vieux pour neuf» afin de mettre fin graduellement à l'action d'assainissement structurel. Cette règle oblige les propriétaires de bateaux, avant de mettre en service la nouvelle cale, à détruire un certain volume de l'ancienne ou à payer une contribution assez élevée. L'extinction soudaine de l'obligation de verser une contribution pour toute mise en service de cale supplémentaire se traduirait par une diminution importante du prix d'achat des bateaux, risquant d'inciter les bateliers à accroître à nouveau leur flotte. Les Etats concernés sont tenus chacun de créer et d'administrer un «fonds de la navigation intérieure» alimenté par les contributions spéciales versées par les bateliers. Le protocole entrera en vigueur dès le 1er janvier 2000.

Aux Chambres, l'objet a été accepté selon la procédure d'urgence lors de la session d'hiver. L'arrêté approuvant le protocole additionnel et la loi fédérale urgente s'y rapportant ont été acceptés à l'unanimité par les deux conseils.⁷³

Luftfahrt

Berlin, via son ministre des Transports Reinhard Klimmt, a annoncé en mai sa décision à Moritz Leuenberger et au Conseil fédéral de **résilier l'accord international de 1984 réglant les vols à destination et en provenance de Zurich qui empruntent l'espace aérien allemand**. Une négociation, dans laquelle l'Allemagne exigeait de la Suisse une réduction radicale des survols de son espace aérien proche de Kloten, avait été entamée depuis 1998, mais elle n'avait abouti à rien. Dans les négociations qui avaient été menées, la Suisse était représentée par l'Office fédéral de l'aviation (OFAC). Cette dernière, de concert avec Zurich et la direction de Swissair, n'a pas voulu faire de concessions. Par cet acte unilatéral, le gouvernement allemand est venu au secours du village allemand de Hohentengen, distant d'une quinzaine de kilomètres de Kloten. Au lieu des 140'000 vols recensés par année, l'Allemagne était prête à n'en tolérer plus que 80'000. En outre, elle réclamait de prolonger de deux heures la fenêtre d'interdiction des vols de nuit, soit entre 21h et 7h au lieu de 22h à 6h. Dès la fin mai 2001, Berlin entendait fixer par voie d'ordonnance ses propres conditions au survol du sol allemand. Les Allemands ont joué finement là où les revendications des populations riveraines de Kloten avaient échoué face aux intérêts de Swissair et de la direction de l'aéroport. La pression était accrue, car au 31 mai 2001 le traité germano-suisse devait être renouvelé, ainsi que la concession pour l'aéroport accordée par le Conseil fédéral au canton de Zurich. Malgré le fait accompli, l'Allemagne a ouvert le dialogue.

La Suisse a été mise dans une situation d'état d'urgence; divers scénarios ont été imaginé avec le DDPS pour **trouver une alternative à l'approche des avions sur le seul axe du nord (Hohentengen)**. La mise à disposition de l'espace militaire de Dübendorf (ZH) et d'Emmen (LU), ainsi que la répartition des nuisances sur la ville de Zurich et ses communes ont été évoquées. Par contre, personne n'avait envisagé de transférer des vols sur Genève ou Bâle. La Suisse fit des contre-propositions à l'Allemagne dans le but de protéger le hub intercontinental; au niveau du nombre des vols, Berne ne voulait pas de plafonnement, mais un socle de départs additionnés d'un pourcentage de la croissance estimée des mouvements aériens pour les dix prochaines années; au niveau des vols, le Conseil fédéral refusait la revendication d'interdiction de vol le week-end, mais acceptait le survol par le sud de l'aéroport. Les contre-propositions suisses ne firent pas mouche et l'antagonisme de départ, à savoir d'un côté Berne qui voulait assurer le développement de Kloten et de l'autre Berlin qui voulait soulager du bruit les riverains allemands de l'aéroport, demeura intact. Le **round de négociations à Waldshut (D) en décembre** a abouti à une impasse totale entre les deux parties: les Allemands n'entrèrent pas en matière sur les propositions suisses et les Suisses refusèrent le plafonnement, estimant qu'il contrevenait à l'accord sur le transit et à la Convention de Chicago sur l'aviation civile de 1944. (Pour les négociations avec l'Allemagne à partir de 2001, voir ici.)⁷⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 25.04.2001
PHILIPPE BERCLAZ

Après l'impasse de décembre 2000, la Suisse et l'Allemagne ont réussi à esquisser les contours d'un **compromis sur les vols en provenance et en destination de Zurich**, qui survolent le territoire allemand. Sous la menace d'une ordonnance par laquelle l'Allemagne aurait fixé unilatéralement les conditions de survol de son territoire, Moritz Leuenberger a dû lâcher beaucoup de lest. Dès la ratification du traité, l'interdiction des vols sera étendue de deux heures; à partir du 1er septembre, plus aucun avion en phase d'atterrissage ne pourra survoler la région frontalière allemande entre 22 heures et 6 heures du matin. Avec l'entrée en vigueur de l'horaire d'été 2002, ces vols seront également interdits les jours fériés et les week-ends de 20h à 9h. En outre, les deux parties se sont mises d'accord pour réduire à 100'000 par an le nombre d'avions passant au-dessus du sud de l'Allemagne (réduction de 35%). Berlin et Berne se donnaient 41 mois après la signature officielle pour y arriver. Une clause prévoyait de revoir après huit ans l'ensemble des dispositions à la lumière de l'évolution du trafic et des nuisances sonores qui en découlent. Alors que le Conseil fédéral s'était félicité de la tournure politique des événements, les trois partis gouvernementaux bourgeois refusaient de ratifier l'accord.⁷⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 27.07.2001
PHILIPPE BERCLAZ

Au terme de la onzième ronde de négociation avec l'Allemagne au sujet de son survol (voir ici), **la gestion du contrôle aérien par Skyguide a été réglée**. L'autorisation d'effectuer les services de contrôle aérien au sud de l'Allemagne a été attribuée à la société suisse.⁷⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 05.09.2001
PHILIPPE BERCLAZ

Si les conditions de restrictions du survol de l'espace aérien étaient acceptées par l'Allemagne et la Suisse, les conditions d'application du nouveau régime faisaient l'objet d'un âpre débat. Les négociateurs butaient sur la mise en œuvre des réductions de vols, l'indemnisation des riverains allemands, ainsi le caractère juridique de l'accord. Sur ce dernier point, la Suisse souhaitait obtenir l'assurance que l'accord sur Kloten ne s'appliquera que subsidiairement à des dispositions découlant d'accords existants ou à venir conclu entre la Suisse et l'UE. La Confédération a en plus concédé d'augmenter le nombre de zones d'attentes au-dessus de son propre territoire. Au terme du treizième round, Moritz Leuenberger et son homologue Kurt Bodewig ont réussi à **éliminer leurs dernières divergences**. La réduction des survols entre 2001 et 2005 ne se fera pas par étapes comme le désirait l'Allemagne. Ainsi, pendant la période transitoire de 41 mois, le nombre de survols pourra rester constant, c'est-à-dire au niveau mesuré de 154'000. Le droit suisse sera déterminant pour l'indemnisation des riverains allemands incommodés par le bruit des avions utilisant l'aéroport de Zurich. Concernant la subordination du traité au droit européen et aux accords bilatéraux, Berlin a accepté de se plier au verdict de la Commission européenne que consultera Moritz Leuenberger. Pour le reste, l'accord restait fidèle au compromis trouvé en avril à Berlin.⁷⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 19.10.2001
PHILIPPE BERCLAZ

La Commission européenne a précisé attendre la mise en œuvre de l'accord pour juger si le droit européen est prétérité. Les partis gouvernementaux bourgeois ont manifesté leur mécontentement, alors que le PS réitérait son soutien au Conseil fédéral. Dans les faits, cela c'est traduit par la défiance du Conseil des Etats envers le gouvernement. Par 25 voix contre 5, les sénateurs lui ont demandé, via une recommandation de Schweiger (prd, ZG) (01.3368), d'organiser une vaste consultation avant de signer l'accord aérien. Les sénateurs espéraient suspendre la signature du gouvernement jusqu'à l'entrée en vigueur des accords bilatéraux avec l'UE. Cette recommandation ne l'engageant à rien, le Conseil fédéral a autorisé le DETEC à ratifier l'accord aérien avec l'Allemagne. Le 18 octobre, après trois ans de négociations, l'Allemagne et la Suisse ont **signé l'accord aérien bilatéral**. Ce dernier est entré immédiatement en vigueur. La ratification par le parlement a été agendée à 2002. Tant pour Unique Airport, société concessionnaire de l'aéroport international de Kloten, que pour Swissair/Crossair et les cantons riverains (Thurgovie, Schaffhouse, Argovie et Zurich), le plus dur restait à venir. L'ensemble des acteurs est appelé à coopérer autour d'une **"table ronde"** instituée par la Confédération. Il s'agira d'élaborer un nouveau concept d'exploitation de l'aéroport zurichois, qui tienne compte du transfert en Suisse de 50'000 vols sur les 154'000 passant au-dessus de l'Allemagne, mais aussi qui assainisse les griefs liés au renouvellement de la concession de l'aéroport par l'OFAC.⁷⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 12.12.2002
PHILIPPE BERCLAZ

Le Conseil fédéral a approuvé le message concernant l'**accord de trafic aérien entre la Suisse et l'Allemagne** et l'a transmis aux Chambres fédérales. A l'exception du Parti socialiste et des Verts, l'accord a fait l'unanimité contre lui. Le PRD, l'UDC, le PDC, le PL, Economiesuisse, Aerosuisse, Swiss et l'aéroport de Kloten se sont mobilisés afin de s'opposer à sa ratification et afin d'exiger une renégociation de ce qu'ils jugeaient comme discriminatoire et en violation avec le droit européen et les accords bilatéraux. Le Conseil d'Etat zurichois a également opéré une volte-face afin de le dénoncer. Le parlement zurichois en a fait de même. Premier à se saisir du sujet, le Bundestag allemand a ratifié l'accord. En cas de refus suisse, il a menacé la Suisse de mesures unilatérales plus strictes et de retirer la gestion de l'espace du sud de l'Allemagne à Skyguide. Lors du vote au **Conseil national**, la cohorte du non a toutefois **refusé d'entrer en matière** sur l'accord par 105 à 79. Les opposants invoquaient la nécessité d'appuyer Unique et Swiss, par rapport à un accord qu'ils jugeaient mal négocié. Le vote suivait les recommandations de la Commission des transports, mais se mettait en porte-à-faux avec celles de la Commission des affaires extérieures. A quelques jours d'intervalle, le Bundesrat allemand rejetait également l'accord, acceptant un recours du Land de Bade-Wurtemberg. L'accord retournait au Bundestag. Suite à ces votes, Skyguide a milité pour le traité, argumentant qu'en cas de non-ratification, il perdrait le contrôle de cette zone et des revenus qui pourraient en être tirés. (L'entrée en vigueur du traité devait permettre à Skyguide de vendre ses prestations, qui jusqu'alors étaient gratuites.) Afin d'empêcher l'entrée en vigueur du deuxième volet de l'accord aérien, Swiss et Unique ont déposé une plainte auprès du tribunal administratif du Bade-Wurtemberg. La nouvelle réglementation interdisait les vols week-ends et les jours fériés allemands de 20 heures à 9 heures. Par 29 contre 10, le Conseil des Etats a suivi la proposition de sa CTT en acceptant d'entrer en matière sur l'accord et en le lui renvoyant, afin d'examiner les possibilités de renégociation et les effets de l'acceptation ou du rejet de la ratification. En agissant de la sorte, les **Etats se sont donnés jusqu'en mars 2003 pour analyser la situation**, mais ils ont surtout privilégié le débat plutôt qu'un conflit ouvert avec l'Allemagne. Le Conseil fédéral a quant à lui chargé Moritz Leuenberger de mener un entretien exploratoire avec l'Allemagne sur le contenu de l'accord. En effet, Berlin n'excluait plus une idée de renégociation sur un dossier qui n'avait pas avancé au Bundestag.⁷⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 18.03.2003
PHILIPPE BERCLAZ

Les juges allemands du **Tribunal administratif de Mannheim** ont **rejeté la plainte de Swiss et de l'aéroport de Zurich** (Unique) à l'encontre des restrictions de survol du sud de l'Allemagne. Les plaignants y voyaient une entrave au développement de l'aéroport et de sa principale compagnie Swiss. Le Tribunal de Mannheim a expliqué que les restrictions étaient valables pour toutes les compagnies et que la liberté du trafic aérien n'était pas violée. Les entretiens exploratoires entre Moritz Leuenberger et son homologue allemand, Manfred Stolpe, n'ont pas permis de rapprocher les points de vue. L'hostilité zurichoise et la fermeté du Bade-Wurtemberg, qui n'était pas disposé à faire des concessions sur la réglementation des vols du week-end, ont eu raison des tentatives de renégociation de l'accord aérien entre la Suisse et l'Allemagne. Au plan national, la fronde d'opposition zurichoise (Unique, Swiss et les autorités cantonales zurichoises) a réussi à peser sur la CEATE-CE, puis sur le **Conseil des Etats** afin qu'il donne le **coup de grâce à l'accord aérien**. Avec 30 voix contre 13 (5 PS, 4 PRD, 3 PDC et 1 UDC), les élus bourgeois ont enterré le traité, le jugeant discriminatoire et préjudiciable à la Suisse. Les critiques bourgeoises ont porté sur le fait que l'accord reposait sur des mouvements d'avions et non sur des normes de bruit. Aucun aéroport allemand ne devait respecter des directives aussi strictes que celles prévues pour Kloten.⁸⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 26.06.2003
PHILIPPE BERCLAZ

Peu avant l'échéance de la deuxième étape des mesures unilatérales allemandes, Moritz Leuenberger a réussi à convaincre Manfred Stolpe de les reporter et d'accorder des délais. Le régime restrictif des dérogations aurait empêché l'atterrissage jusqu'à une trentaine d'avions par jour en cas de pluie et ceux-ci auraient dû être détournés vers d'autres aéroports, avec un important coût économique à supporter. Les approches avec le radiophare omnidirectionnel (VOR/DME) requièrent une visibilité d'au moins 4'500 mètres. Or, les approches par le nord ne sont autorisées pendant les périodes d'interdiction que si la visibilité est inférieure à 1'800 mètres. Ainsi, en cas de visibilité intermédiaire (moins de 4'500 mètres et plus de 1'800 mètres), les avions auraient donc dû être détournés vers d'autres aéroports (Bâle, Genève); la piste par le sud n'étant disponible que pour l'automne. La Suisse s'est engagée à garantir dès l'automne la possibilité d'atterrir par le sud. Allant de pair, elle a fixé le calendrier pour l'installation

des équipements ad hoc: au 30 octobre 2003 pour le radiophare omnidirectionnel (VOR/DME), au 30 avril 2004 pour le radiophare d'alignement (LLZ/DME) et au 31 octobre 2004 pour le système d'atterrissage aux instruments (ILS). **L'Allemagne a différé au 30 octobre l'application des nouvelles restrictions du régime des dérogations** et l'a échelonnée selon le calendrier précité, de manière à ne pas empêcher certains atterrissages. En contrepartie du délai offert par l'Allemagne, la Suisse a accepté la suppression de zones d'attente EKRI et SAFFA au-dessus du sol allemand. La Suisse a jusqu'en février 2005 pour trouver des aires d'attente situées au-dessus de son territoire. Deux éléments ont favorisé l'adoption de cette solution: l'acceptation par le Conseil d'Etat zurichois des approches par le sud et la présentation par la Suisse d'un calendrier précis pour l'application des procédures nécessaires à ces approches. Malgré ce nouveau calendrier, le Conseil fédéral a maintenu sa plainte devant la Commission européenne.⁸¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 04.11.2003
PHILIPPE BERCLAZ

L'Allemagne et la Suisse se sont mises d'accord sur la surveillance de l'espace aérien du sud de l'Allemagne. Skyguide continuera d'exercer son contrôle, mais avec l'aide d'experts allemands. Cet élément devait permettre d'éviter que des points de règlement ne soient interprétés de manière unilatérale. Le samedi suivant l'entrée en vigueur des approches par le sud a été marqué par des conditions météorologiques instables. Elles ont obligé l'aéroport à procéder à plusieurs changements de la stratégie d'approche, ce qui a créé une situation d'exploitation difficile. Afin d'éviter la répétition d'une telle situation, les experts allemands et suisses ont précisé la **clause dérogatoire de l'ordonnance allemande**. Désormais, les approches pouvaient se faire également par le nord pendant les heures d'interdiction, alors que la visibilité serait suffisante pour les approches par le sud et l'est, mais que des résidus nuageux subsistaient dans le secteur de l'approche finale (4-5 derniers kilomètres). Skyguide pouvait également recourir à la clause dérogatoire si les conditions météorologiques changent rapidement. Cela devait permettre d'éviter, surtout les week-ends, de modifier trop souvent et pour peu de temps la stratégie d'approche de l'aéroport.⁸²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 25.01.2005
PHILIPPE BERCLAZ

Invitée par la Suisse à participer au processus de coordination du **Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA)**, l'Allemagne y a renoncé. Elle offrira par contre un accompagnement technique dans le cadre des discussions sur les variantes d'exploitation.⁸³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 18.11.2005
PHILIPPE BERCLAZ

Les autorités aéronautiques suisses et allemandes se sont entendues pour que **Skyguide** continue à assurer le contrôle de la circulation aérienne sur les **régions du sud de l'Allemagne limitrophes de la Suisse**. Les deux délégations se sont ralliées aux conclusions des services de la navigation aérienne. L'étendue de l'espace aérien sur laquelle Skyguide exercera sa surveillance doit encore être déterminée. De même, les modalités du contrôle de Skyguide et la question de la rétribution des services fournis devront faire l'objet d'un complément d'étude.⁸⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.11.2006
MAGDALENA BERNATH

Im November nahmen die Schweiz und Deutschland den **Dialog betreffend das Flugregime in Zürich** wieder auf. An einem Treffen vereinbarten Bundesrat Leuenberger und der deutsche Verkehrsminister Tiefensee, eine Arbeitsgruppe einzusetzen, welche bis März 2007 Vorschläge für die Lösung des Konflikts erarbeiten soll.⁸⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.09.2008
NICOLAS FREYMOND

Les **négociations avec l'Allemagne concernant les restrictions de survol du territoire allemand pour les atterrissages à l'aéroport de Zurich** sont au point mort, malgré l'entretien que le président de la Confédération, Pascal Couchepin, a eu à ce sujet avec la Chancelière allemande, Angela Merkel, lors de la visite officielle de cette dernière en Suisse en avril de l'année sous revue. En septembre, dans sa réponse à une interpellation du conseiller aux Etats Felix Gutzwiller (prd, ZH), le Conseil fédéral a précisé que, si l'entretien avait bien débouché sur un accord pour la création d'un groupe de travail binational, le mandat de ce dernier était encore en phase d'élaboration.⁸⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 14.10.2010
NICOLAS FREYMOND

La résolution du **différend avec l'Allemagne** au sujet des restrictions de vol imposées unilatéralement par cette dernière en 2003 n'a pas connu de progrès significatif au cours de l'année sous revue. Au niveau diplomatique, les deux pays ont institué un groupe de travail mixte chargé d'élaborer des solutions communes susceptibles de régler à long terme l'utilisation de l'espace aérien du sud de l'Allemagne pour les approches de l'aéroport de Zurich. Sur le terrain judiciaire, la Suisse a été déboutée par le Tribunal de l'UE, qui a par conséquent confirmé en première instance la validité des restrictions décidées par l'Allemagne. Déplorant cette décision, le Conseil fédéral a réaffirmé sa conviction que ces restrictions sont disproportionnées et discriminatoires envers la compagnie Swiss. Il a interjeté un recours auprès de la Cour de justice de l'UE afin de faire valoir son interprétation de l'accord bilatéral sur le transport aérien.⁸⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 16.03.2011
SUZANNE SCHÄR

Der Fronten im **Fluglärmstreit zwischen der Schweiz und Deutschland** verhärteten sich im Berichtsjahr deutlich. Zwar gab die deutsch-schweizerische Arbeitsgruppe zum Fluglärmstreit im März bekannt, sich bis Ende 2011 in allen offenen Punkten des Streits verbindlich einigen zu wollen. Klären liess sich dann allerdings nur die Frage gleichberechtigter Mitwirkung der deutschen Bevölkerung (analog zur schweizerischen) an „für sie relevante Massnahmen“. Zu einigen vermochten sich die Verhandlungspartner auch darauf, bis Gesprächsabschluss keine einseitigen Massnahmen zu ergreifen. Offen blieb hingegen einstweilen die grundlegende Frage, ob die Einigung auf der Basis von Flugbewegungen (Deutschland) oder Lärmgrenzwerten (Schweiz) zu suchen sei.⁸⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 02.12.2011
SUZANNE SCHÄR

Im Mai des Berichtsjahrs wählte Baden-Württemberg den Grünen Winfried Kretschmann zum Ministerpräsidenten und es zeichnete sich ab, dass die Verhandlungen im Fluglärm dossier für die Schweizer Seite schwieriger werden dürften. So hielt die baden-württembergische Regierungskoalition aus Grünen und SP in ihrer Regierungserklärung denn auch fest, an der durch Deutschland einseitig verordneten Flugraumperrung festhalten zu wollen. Später stellte sich die neue baden-württembergische Regierung auf Druck der deutschen Fluglärmgegner auch hinter die Forderungen der Stuttgarter Erklärung von 2009, die zusätzlich zur Flugraumperrung eine Begrenzung der Anflüge über Süddeutschland auf 80'000 im Jahr fordert. Hinter die Stuttgarter Erklärung stellten sich auch der deutsche Bundestag mit der Unterstützung einer entsprechenden Petition sowie der deutsche Verkehrsminister Peter Ramsauer nach einem Treffen mit süddeutschen Bürgerinitiativen. Im August sorgte Bundesrätin Leuthard für weitere Verstimmung, als sie die süddeutschen Fluglärmgegner ihrer fehlenden Kompromissbereitschaft wegen mit Taliban verglich. Die Wogen vermochten sich erst nach einer öffentlichen Entschuldigung Leuthards sowie einem Gesprächsangebot aus Baden-Württemberg Anfang September wieder zu glätten. Unzufrieden mit den schleppenden Verhandlungen des Fluglärm dossier formierten sich Anfang Oktober Politiker aus den Kantonen Zürich, Aargau, Thurgau und Schaffhausen zum parlamentarischen „**Arbeitskreis Flugverkehr**“. Mit dem ähnlichen Ziel, den Streit endlich einer einvernehmlichen, konstruktiven Lösung zuzuführen, schloss sich zur gleichen Zeit das Netzwerk „Wirtschaft am Hochrhein“ zusammen. Die darin vereinten 19 Wirtschaftsverbände riefen die Schweizer Verkehrsministerin und ihren deutschen Amtskollegen in einem öffentlichen Brief dazu auf, das Dossier endlich einer nachhaltigen Lösung zuzuführen. Anfang Dezember legten die Verkehrsminister beider Länder das weitere Vorgehen fest, indem sie darüber informierten, bis Jahresende die Grundlagen zur Ausarbeitung einer einvernehmlichen Lösung präsentieren zu wollen.⁸⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 19.12.2012
NIKLAUS BIERI

Anfang Berichtsjahr verständigten sich Bundesrätin Leuthard als Vorsteherin des UVEK und der deutsche Verkehrsminister Ramsauer darauf, die **Bemühungen zur Lösung des deutsch-schweizerischen Fluglärmstreits** zu intensivieren. Eine Absichtserklärung dazu wurde am World Economic Forum (WEF) in Davos unterzeichnet. Da für Deutschland eine zahlenmässige Beschränkung der Anzahl Nordanflüge prioritär war und die in Aussicht gestellten Zugeständnisse der Schweiz den deutschen Verhandlungspartnern nicht weit genug gingen, gestalteten sich die Verhandlungen schwierig. Den Durchbruch brachte der Ansatz, Deutschland mit anflugfreien Zeitfenstern zu entlasten. Beide Parteien konnten sich auf die weitere Anwendung der geltenden Anflugregime einigen, da die Evaluierung von Optionen für eine Neuordnung der Anflugverfahren über Süddeutschland durch die Deutsche Flugsicherung DFS und Skyguide keine bessere Lösung hervorbrachte. Am 2. Juli 2012 wurde ein Staatsvertrag entworfen und am 4.

September 2012 wurde dieser unterzeichnet. Zum Verhandlungsergebnis gehören folgende Punkte: Über deutschem Staatsgebiet sind Nordanflüge an Werktagen von 6:30 bis 18:00 Uhr zulässig, an Wochenenden und Feiertagen von 9:00 bis 18:00 Uhr. Die Anflüge müssen somit an Werktagen drei und an Wochenenden zwei Stunden früher über die Schweiz erfolgen. Gut 17 Prozent der Anflüge auf den Flughafen Zürich müssen somit auf andere Anflugwege verschoben werden. Um dies zu bewältigen, sind Infrastrukturausbauten an den Pisten erforderlich. Die Schweiz erhält eine Übergangsfrist bis Ende 2019, damit diese realisiert werden können. Ab dem Zeitpunkt der Ratifikation des Vertrages werden die Anflüge ganzwöchig ab 20 Uhr nicht mehr über Deutschland durchgeführt. Im Vertrag ist weiter der „gekrümmte Nordanflug“ als Option vorgesehen. Dieser führt nur über Schweizer Gebiet. Der Vertrag ist zudem bis 2030 nicht kündbar. Dieser Punkt erhöht die Planungs- und Rechtssicherheit enorm. Mit der Festlegung anflugfreier Zeiten verringert sich die Zahl der möglichen Anflüge über Deutschland massiv (20'000 Flugbewegungen weniger pro Jahr ab 2020), doch ausserhalb der Sperrzeiten bleibt dem Flughafen ein gewisses Wachstumspotenzial: Die Regelung mit Sperrzeiten lässt mehr Handlungsspielraum offen als eine Kontingentierung der Anflüge. Die neuen Verhandlungen zogen zu jedem Zeitpunkt Kritik auf sich: Schon die Absichtserklärung wurde im Landkreis Waldshut deutlich kritisiert, auch die Ostschweizer Kantone fürchteten sich vor einer massiven Zunahme des Fluglärms über ihrem Gebiet. In einer „Klotener Erklärung“ forderten die Kantone Zürich, Aargau, Schaffhausen, St. Gallen, Thurgau und Zug faire Verhandlungen. Sie bezeichneten die „Stuttgarter Erklärung“, an welcher sich die deutsche Seite orientierte, als inakzeptabel einseitig und stärkten damit Bundesrätin Leuthards Verhandlungsposition. Als Anfang Juli der gekröpte Nordanflug wieder ins Spiel gebracht wurde, reagierten sowohl süddeutsche als auch Schweizer Gemeinden nördlich des Flughafens mit massiver Kritik, welche sich mit der Unterzeichnung des Vertrages noch verstärkte. Insbesondere der Kanton Aargau, vom gekröpften Nordanflug betroffen und Heimatkanton von Bundesrätin Leuthard, sah sich geprellt. Im August berief die Verkehrsministerin ein Treffen der Begleitgruppe ein, welcher die betroffenen Kantone angehören. Ziel sei die Verteilung des Lärms in der Schweiz. Die innerschweizerischen Verhandlungen gestalteten sich ebenfalls schwierig. Derweil zeichnete sich im deutschen Parlament ab, dass der Staatsvertrag einen schweren Stand haben würde: Die Landesgruppe Baden-Württemberg der CDU kündigte an, sie werde dem Vertrag im Bundestag nicht zustimmen. Die SPD und die Grünen nahmen Befürchtungen aus der Bevölkerung auf und verlangten Nachverhandlungen. Nachdem auch die FDP die Zustimmung verweigerte, war unwahrscheinlich, dass der Staatsvertrag noch eine Mehrheit im Bundestag finden konnte. Der unter Druck geratene deutsche Verkehrsminister bezeichnete vom Bundesrat in der Vernehmlassung erwähnte Zahlen als „Unfug“. Die Ratifizierung des Staatsvertrages wurde in Deutschland aufgrund noch offener Fragen ausgesetzt. Deutschland bat um Nachverhandlungen, die Schweiz lehnte solche indes kategorisch ab. Kantone, Verbände, FDP und CVP äusserten in der Vernehmlassung ihre Zustimmung zum Staatsvertrag, SVP und Grüne signalisierten Ablehnung und die SP legte sich noch nicht fest. Die Botschaft des Bundesrates zum Staatsvertrag (12.099) wurde am 19. Dezember des Berichtjahres eingereicht, das Geschäft wird 2013 im Parlament behandelt.⁹⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 21.06.2013
NIKLAUS BIERI

Der im September des Vorjahres unterzeichnete Staatsvertrag zwischen Deutschland und der Schweiz zur **Beilegung des langjährigen deutsch-schweizerischen Fluglärmstreits** wurde im Berichtjahr von beiden Parlamentskammern diskutiert und angenommen. Der Vertrag limitiert mit einer Sperrzeit von 18 bis 6.30 Uhr die Nordanflüge zum Flughafen Zürich, lässt aber den gekrümmten Nordanflug über Schweizer Gebiet zu und sorgt für Rechtssicherheit, was für die weitere Entwicklung des Flughafens von grosser Bedeutung ist. In Deutschland wurde die Ratifikation des Vertrags 2012 ausgesetzt, die Schweiz lehnte geforderte Nachverhandlungen aber kategorisch ab. Bei einem Besuch in Bern Ende Februar erklärte Winfried Kretschmann, Ministerpräsident von Baden-Württemberg, dem Abkommen in seiner derzeitigen Form könne von deutscher Seite nicht zugestimmt werden. Grund dafür war die unterschiedliche Auslegung des Vertrags: Während die Süddeutschen davon ausgingen, dass der Vertrag jährlich noch maximal 85'000 Anflüge über deutsches Gebiet zulasse, nannte der Bundesrat die Zahl von bis zu 110'000 Anflügen. Kretschmann betonte, dass eine rasche einseitige Ratifizierung seitens der Schweiz das Problem nicht löse. Als Erstrat debattierte der Ständerat am 7. März über den Vertrag. Die Kommission für Verkehr und Fernmeldewesen (KVF) des Ständerates empfahl den Vertrag einstimmig zur Ratifizierung, er sei wichtig für die Rechtssicherheit und damit für die wirtschaftliche Entwicklung des Flughafens, der Volkswirtschaft der Region und des ganzen Landes. Eine Ablehnung des Vertrages enthalte zudem das Risiko, dass

Deutschland einseitig wesentlich restriktivere Regelungen verfüge. Auch die Aussenpolitische Kommission (APK) des Ständerates empfahl die Ratifizierung einstimmig mit dem Ziel, einen langen Streit mit dem Nachbarland beizulegen. Bei den Ständesvertretern hielt sich die Begeisterung für den Vertrag in engen Grenzen. Es wurde in den Voten klar ausgedrückt, dass der Vertrag ein saurer Apfel sei, in den man beißen müsse, um noch restriktivere Regelungen zu verhindern. Einige Votanten beschwerten sich über Erpressung, nannten den Vertrag einen Knebelvertrag oder wiesen darauf hin, dass eine Schonung gerade des dünnstbesiedelten Gebietes rund um den Flughafen absurd sei. Trotzdem wurde zur Annahme des Vertrages aufgefordert. Einzig Brigitte Häberli-Koller (cvp, TG) stellte klar, dass sie dem Vertrag nicht zustimmen könne, solange die innerschweizerische Verteilung des Fluglärms nicht geregelt sei. Auch in anderen Voten wurde gesagt, dass die eigentliche Schwierigkeit nicht in der Ratifizierung des Vertrages liege, sondern in seiner Umsetzung, in der es darum gehen werde, die Lärmbelastung fair auf die umliegenden Gebiete zu verteilen. Der Ständerat nahm den Entwurf mit 40 zu 2 Stimmen bei 2 Enthaltungen an. Gleichentags wurde die Schweizer Klage gegen die einseitigen Restriktionen von Deutschland vom höchsten Gericht der Europäischen Union (EU), dem Europäischen Gerichtshofs EuGH, abgewiesen. Der Rechtsweg gegen die einseitigen Verfügungen war für die Schweiz damit ausgeschöpft. Der Nationalrat debattierte am 5. Juni über den Staatsvertrag. Während der Mehrheitsantrag Eintreten beantragte, forderte eine Minderheit Rickli (svp, ZH) die Sistierung der Vorlage, bis die offenen Fragen bezüglich Lärmverteilung innerschweizerisch geklärt seien, und eine Minderheit Hardegger (sp, ZH) forderte die Rückweisung an die Kommission verbunden mit dem Auftrag, Fragen zu Sicherheit, Lärmbelastung und SIL-Verfahren (Sachplan Infrastruktur Luftfahrt) zu klären. Nach engagierter Debatte trat der Nationalrat schliesslich auf die Vorlage ein, die Minderheitsanträge wurden gegen den grösseren Teil der Fraktionen von Grünen, SP und SVP abgelehnt. Ein Einzelantrag Walter (svp, TG) wollte in den Bundesbeschluss aufnehmen, dass der Bundesrat bei der Umsetzung des Staatsvertrages auf eine angemessene regionale Verteilung der An- und Abflüge achten müsse. Nachdem verschiedentlich darauf hingewiesen worden war, dass der Antrag formaljuristisch falsch sei, zog ihn der Antragsteller zurück. Der Nationalrat nahm den Entwurf schliesslich mit 110 zu 66 Stimmen bei 8 Enthaltungen an. Die Fraktion der Grünen stimmte einstimmig gegen den Entwurf, die Fraktion der SP lehnte grossmehrheitlich ab und von der Fraktion der SVP war eine knappe Minderheit gegen die Vorlage. In der Schlussabstimmung vom 21. Juni entschied der Ständerat einstimmig und der Nationalrat mit 106 zu 76 Stimmen bei 8 Enthaltungen zugunsten des Bundesbeschlusses über den Staatsvertrag. Die Zustimmung der Bundesversammlung zum Staatsvertrag zog empörte Reaktionen vieler betroffener Regionen und Organisationen nach sich. Es zeigte sich, dass bei einem Inkrafttreten des Vertrages äusserst zähe innerschweizerische Verhandlungen zu erwarten sind. Der deutsche Verkehrsminister Peter Ramsauer hielt im August in seiner Antwort auf eine Anfrage der Bundestagsfraktion Bündnis 90/die Grünen fest, dass es das Ziel der Bundesregierung bleibe, mit dem Staatsvertrag den langjährigen Konflikt positiv zu lösen. Noch offene Fragen könnten mit einer Protokollerklärung völkerrechtlich verbindlich geregelt werden, ohne dass der Vertrag angetastet werden müsste. Einen Zeitpunkt für die Ratifizierung des Vertrags von Deutscher Seite nannte Ramsauer aber nicht.⁹¹

Sozialpolitik

Gesundheit, Sozialhilfe, Sport

Suchtmittel

Die Heroinversuche wurden vom umliegenden Ausland teilweise sehr argwöhnisch beobachtet. Besonders Deutschland und Frankreich machten klar, dass sie zu keiner Lockerung ihrer auf Repression ausgerichteten Drogenpolitik Hand bieten würden. Anfangs Februar 1994 trafen sich die **für Drogenfragen zuständigen Minister von 25 europäischen Ländern** in Strassburg. Zum erstenmal nahm Ruth Dreifuss als Vorsteherin des EDI an diesen Beratungen teil. Eindringlich trat sie Verdächtigungen entgegen, dass die Versuche mit der kontrollierten Abgabe von Heroin zwangsläufig zu einer Legalisierung der harten Drogen führen müssten. Sie machte deutlich, dass das zeitlich auf drei Jahre begrenzte und nur einen Bruchteil der Drogenkranken umfassende Projekt schon vom Umfang her gar nicht die befürchtete Signalwirkung haben könne.⁹²

- 1) NZZ, 3.4.98 (Norvège, Islande); LT, 6.5 et 15.7.98; TA, 17.7 (réunion entre les 5 pays) et 18.8.98 (contrebande).
- 2) Presse du 16.1 et 24.1.98 (accord de Zurich); presse du 24.2.98 et Lib., 12.5.98 (souplesse); presse du 18.3 et 19.3.98 (opposition de l'Allemagne); Lib., 14.4.98 (fin avril); presse du 6.6 et du 17.6.98 (première conclusion générale); LT, 6.11.98 et presse du 24.12.98 (accords liés); LT, 25.11.98 (soutien de l'Allemagne); presse du 2.12 (accord trouvé sur les transports), du 5.12 (détermination de l'Autriche), du 8.12 (opposition de la France), du 10.12 (dernières concessions), du 11.12 (Portugal), du 12.12 (conclusion) et du 14.12.98 (référendum).
- 3) Presse du 27.8.91; JdG, 19.2. et 20.2.91; presse du 11.5.91 (visites en Hongrie); JdG, 28.8.91 (Stoltenberg).
- 4) Presse du 30.4. (Genscher) et 23.-26.10.91 (Cossiga).
- 5) FF, 1992, p. 1107 s.
- 6) Presse du 26.2.92.
- 7) Presse du 26.6.93.
- 8) Presse du 28.8.93.
- 9) Presse des 9.8 et 19.10.93; NZZ, 13.2.93 (Kinkel).
- 10) NZZ et NQ, 15.2.94.
- 11) NZZ, 8.11.94; NQ, 9.11.94.
- 12) Presse du 8-10 et 12.2.99; 24h, 27.2.99; Lib., 6.2.99; NZZ, 21.5.99; presse du 5-8 et 10.7.99 et du 12-15.7.99; 24h, 1.10; LT, 8.7.99; 24h, 13.7.99; TG, 16.7.99; Lib., 28.7.99 et NZZ, 18.12.99
- 13) Presse du 16 et 17.11.99
- 14) Presse du 7.5.99; NZZ, 21.5.99; presse du 22.5.99; TG, 2.6.99; LT, 19.6 et 6.7.99; presse du 11-18.10.99; NZZ, 7.10.99; LT, 4.12.99
- 15) Medienmitteilung Bundesrat vom 4.5.2000
- 16) Presse du 4 au 12.5.01.62
- 17) FF, 2002, p. 3991; BO CE, 2002, p. 680; BO CN, 2002, p. 1976; FF, 2002, p. 4874; BO CE, 2002, p. 681; BO CN, 2002, p. 1979; FF, 2002, p. 6498; BO CE, 2002, p. 1093; FF, 2002, p. 6552; BO CE, 2002, p. 1093; FF, 2002, p. 6524; BO CE, 2002, p. 1094.
- 18) Presse des 11 et 12.2, des 8 et 9.7, des 20, 21.2 et 1.4, des 14 au 17.2, des 4 et 5.4.03; communiqué de presse du DFI du 15.4.03; presse du 8 au 12.7 et du 2.9.03; 24h, 20.10.03; presse du 31.10, du 7 au 11.11, du 19 au 25.11.03; communiqué de presse du DFI du 12.6.03.
- 19) Presse des 31.1 et 1.2, presse du 17 au 24.5, du 5 au 8.9 et du 15.10.03.
- 20) Presse des 19 et 20.9.03.
- 21) LT, 29.1.03.; Presse du 14.10.03.; Presse du 24.4.03; presse du 28.6.03.
- 22) Presse du 18.5 et du 29.6.04; NZZ, 24.11.04.
- 23) Presse du 11.3.04.; Presse du 3.4.04.
- 24) Presse du 20.11 au 22.11.04.
- 25) 24h, 14.2.05; NZZ, 17.3.05; NF, 20.4.05; LT, 17.5.05; NZZ et Lib., 10.6.05; NF, 16.6.05; SGT, 21.7.05; LT, 25.10.05; Lib., 19.11 et 19.12.05.
- 26) SGT, 6.10.05; LT, 18.11.05.
- 27) NZZ, 20.1.06; presse du 15.7.06; presse du 6.9.06; LT, 28.9.06; presse du 1.11.06; Lib., 15.11.06; LT, 17.11.06.
- 28) LT, 21.1.06; NZZ, 24.1.06; 24h et NZZ, 17.1.06; 24h, 21.2.06; Lib. et NZZ, 10.3.06; LT, 5.5.06; LT et NZZ, 5.6.06; NZZ, 7.6.06 ; LT, 12.6.06; LT, 26.9.06; LT et NZZ, 30.10.06.
- 29) LT, 14.7.06; LT, 3.10.06; 24h, 11.10.06; LT, 13.10.06; NZZ, 21.10.06; Lib. et NZZ, 30.12.06.
- 30) NZZ, 25.2.06; LT, 13.7.06; QJ, 25.8.06; LT, 3.10.06; 24h et TA, 10.10.06; 24h, 13.10.06; 24h, 25.11.06.
- 31) QJ, 15.9.06; NZZ, 10.10.06; LT et NZZ, 11.10.06; LT, 2.12.06; 24h, 13.12.06.
- 32) LT, 3.3.07; communiqué de presse du CF, 20.3.07; communiqué de presse du CF, 21.10.07.
- 33) Exp., 25.1.07.
- 34) Communiqué de presse du DETEC, 7.2.08; communiqué de presse du DETEC, 2.3.08; communiqué de presse du DETEC, 10.4.08; communiqué de presse du DETEC, 16.4.08; communiqué de presse du DETEC, 18.4.08; communiqué de presse du DETEC, 23 et 29.5.08; communiqué de presse du DETEC, 14.10.08.
- 35) Presse du 30.4.08.
- 36) NZZ, 26.11.08.
- 37) LT, 20.1 et 6.5.09.
- 38) Presse du 14.3 au 24.6.09
- 39) LT, 7 et 8.7.09.
- 40) LT, 12 et 13.11.09.
- 41) LT, 23.2.10; NLZ, 13.4.10; TG, 14.4.10; LT, 29.4.10; NZZ et LT, 6.5.10; NZZ; 29.5.10; LT, 17, 19 et 20.7.10; Lib., 19 et 20.7.10 et NZZ, 17 et 20.7.10; QJ, 16.8.10; QJ, 27.8.10; 24h, 24.9.10; NZZ, 5.10.10; QJ, 6.10.10; NZZ, 2.11.10.
- 42) LT, 9.10.10 (Washington), 10.2.10 (Luxembourg), 27.3.10 (Berlin) et 25.10.10 (Londres).
- 43) TA, 28.8.10.
- 44) LT, 8.9.10.
- 45) LT, 1, 2, 3, 9 et 25.2.10; presse du 1.3 au 27.3.10; TA, 19.10.10.
- 46) Presse des mois de janvier à juin 2010; Lib. 4, 5 et 6.12.10 (rapport).
- 47) Medienmitteilung EDA vom 19.1.11; TA, 25.1.11; Presse vom 4.2.11; Medienmitteilung EDA vom 8.2. und Presse vom 9.2.11; QJ, 12.2.11; Medienmitteilung EDA vom 11.3.11; NZZ, 1.4.11; Medienmitteilung EDA vom 11.4.11; NZZ, 31.5.11; NLZ und SoS, 3.6.11; Medienmitteilung EDA vom 16.6. und NZZ, 17.6.11; LT, 1.7.11; BaZ, 14.7.11; NZZ, 4.8.11; SN, 27.9.11; Medienmitteilung EDA vom 29.9.11; NZZ, 12.10.11; Medienmitteilung EDA vom 14.11.11; Medienmitteilung EDA vom 22.11.11; Medienmitteilung EDA vom 23.12.11.
- 48) NZZ, 7.1.11; NLZ, 1.4. und Lib. 6.4.11; SN, 20.4.11; NLZ, 13.7.11; NZZ, 11.8.11.
- 49) BZ, 22.9.11; AZ, 9.11.11; SN, 18.11.11.
- 50) NLZ, 12.2.11; NZZ, 26.4.11.
- 51) Medienmitteilung VBS vom 24.3.11; NZZ, 29.6.11; AZ, 14.7.11; NZZ, 15.7.11; Medienmitteilung VBS vom 8.11.11.
- 52) Medienmitteilung EJPD vom 4.3.11; Medienmitteilung EJPD vom 12.5.11; AZ, 10.6.11; SoS, 19.7.11; SGT, 21.9.11; SN, 1.11.11; BaZ, 8.11.11; NZZ, 23.11.11.
- 53) BaZ, 20.5.11.
- 54) Medienmitteilung EDA vom 6.8.11.
- 55) Communiqué du DFAE du 12.1.12; Communiqué du DFAE du 21.2.12; Communiqué du DFAE du 5.3.12; Communiqué du DFAE du 16.3.12.; Communiqué du DFAE du 23.3.2012; Communiqué du DFAE du 18.5.12; Communiqué du DFAE du 26.7.12; Communiqué du DFAE du 20.8.12; Communiqué du DFAE du 5.9.12.; Communiqué du DFAE du 10.9.12; Communiqué du DFAE du 19.9.12; Communiqué du DFAE du 5.10.2012; Communiqué du DFAE du 21.9.12 et 8.10.12; Communiqué du DFAE du 23.10.2012; Communiqué du DFAE du 29.10.12; LT, 8.12.12; Communiqué du DFAE du 12.11.12.12; Communiqué du DFAE du 4.12.12; Communiqué du DFAE du 14.12.12.
- 56) Communiqué du DFE du 17.01.12; NZZ, 21.01.12; Communiqué du DFE du 10.02.12; Communiqué du DFE du 20.03.12; Communiqué du DFE du 30.04.12; Communiqué du DFE du 25.04.12; Communiqué du DFE du 21.06.12; Communiqué du DFE du 05.07.12; Communiqué du DFE du 11.10.12; Communiqué du DFE du 29.10.12 et 05.11.12; Communiqué du DFE du 28.11.12.
- 57) Communiqué du DFAE du 13.2.12.
- 58) Communiqué du DFAE du 30.4.12
- 59) Communiqué du DETEC du 7.9.12.
- 60) Communiqué du DFAE du 17.1.13; Communiqué du DFAE du 8.2.13; Communiqué du DFAE du 21.2.13; Communiqué du

DFAE du 27.2.13; Communiqué du DFAE du 7.3.13; Communiqué du DFAE du 21.3.13; Communiqué du DFAE du 28.3.13; Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 30.4.13; Communiqué du DFAE du 12.4.13; Communiqué du DFAE du 28.6.13; Communiqué du DFAE du 25.7.13; Communiqué du DFAE du 29.7.13; Communiqué du DFAE du 14.8.13; Communiqué du DFAE du 23.8.13; Communiqué du DFAE du 5.9.13; Communiqué du DFAE du 19.9.13; Communiqué du DFAE du 22.10.13; Communiqué du DFAE du 8.11.13; Communiqué du DFAE du 4.12.13.

61) Communiqué du DEFR du 21.3.13.
62) Communiqué du DEFR du 28.5.13.
63) Visite à Berlin
64) Communiqué du DFAE du 07.02.2015
65) Communiqué du DFI du 19.03.2015
66) Communiqué du DETEC du 28 mai 2015
67) Communiqué du DFF du 25.08.2015
68) Communiqué DFAE du 03.09.2015
69) Communiqué du DETEC du 06.10.2015
70) Medienmitteilung EDI vom 25.4.18; LT, 23.4.18; NZZ, 25.4.18; AZ, BaZ, LT, Lib, NZZ, 26.4.18
71) LT, 22.5.99.
72) Presse du 10.1.03; DETEC, communiqué de presse, 9.1.03.
73) BO CE, 1999, p. 1056 ss., 1197 et 1203; BO CN, 1999, p. 2595 ss., 2640 et 2677; FF, 2000, p. 90; RO, 2000, p. 9 ss.; FF, 1999, p. 8449 ss.
74) Presse du 24.5, 27.5, 27.9, 8.12 et 15.12.00; LT, 30.5, 17.6 et 16.12.00.
75) Presse du 24.4.01; 24h, 25.4.01.
76) Lib., 27.7.01.
77) TG, 25.4 et 19.5.01; LT, 2.6, 17.7, et 19.7.01; presse du 27.7. 1.9 et 5.9.01.
78) BO CE, 2001, p. 590 ss.; LT, 6.9 et 6.10.01; AZ, 20.9.01; presse du 27.9 et 19.10.01.
79) BO CE, 2002, p. 948 ss. et 1283 ss.; LT, 21.8 (CTT-report), 8.10 (action judiciaire), 1.11 (CTT-report), 6.11 (Bundestag) et 10.12.02 (renégociation); QJ, 7.10.02 (action judiciaire); 24h, 15.10.02 (action judiciaire); presse du 10.9 (CTT-report), 7.12 (CTT-décision) et 13.12.02 (CE); DETEC, communiqué de presse, 8.3 (CF- transmission), 28.10 (Volet aérien) et 9.12.02 (Leuenberger); BO CN, 2002, p. 1022 ss.; TG, 5.3 (partis), 26.3 (autorités zurichoises) et 20.6.02 (menaces unilatérales); LT, 9.3 (Economiesuisse), 19.4 (Unique), 26.4 (Aerosuisse), 5.6 (partis) et 19.7.02 (Skyguide); 24h, 28.6.02 (Bundesrat); presse du 27.4 (autorités zurichoises), 1.5 (CTT), 7.5 (Autorités zurichoises), 18.5 (Acceptation Bundestag) et 22.6.02 (Bundesrat).
80) BO CE, 2003, p. 261 ss.; presse du 25.1 (tribunal), 18.2 (entretiens), 21.2 (CEATE) et 19.3.03 (CE); Lib., 21.2.03 (considérents Tribunal de Mannheim); DETEC, communiqué de presse, 12.2 et 18.2.03.
81) LT, 26.6.03; presse du 27.6.03; DETEC, communiqué de presse, 26.6.03.
82) Lib., 5.11.03; DETEC, communiqué de presse, 4.11.03.; QJ, 3.10.03; DETEC, communiqué de presse, 2.10.03
83) LT, 4.1.05; DETEC, communiqué de presse, 25.1.05.
84) DETEC, communiqué de presse, 18.11.05.
85) Presse vom 1.11.06.
86) BO CE, 2008, p. 669 s.; NZZ, 9.9.08.
87) NZZ, 29.4.10 (groupe de travail); presse des 10.9 et 14.10.10 (recours).
88) TA und NZZ, 16.3.11.
89) SoZ, 1.5.11; NZZ, 13.7. und 27.8.11; TA, 30.7. und 25.8.11; SoZ, 31.7.11; Presse vom 1.9.11; NZZ, 3.10. und 2.12.11; Swissinfo, 15.10.11.
90) AZ, 3.2.12, SGT, 5.3.12, NZZ, 6.3., 14.5. und 17.7.12, TA, 2.7.12, Presse vom 3.7., SGT, 20.10.12, NZZ, 29.10., 8.11. und 27.11.12.
91) BBI, 2013, S. 533; AB SR, 2013, S. 61 ff., 650; AB NR, 2013, S. 808ff., 1214; NZZ, 23.2., 8.3. und 22.5.13; TA, 15.8.13
92) NO, 4.2.95; NZZ, 5.2.94; Presse vom 19.8.94; Bund, 3.9.94., NZZ, 18.2.94